

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2107 - 19 décembre 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50€

USA : fraude de 50 milliards

**Le capitalisme,
un vaste réseau
d'escroquerie**

p. 3

Réformes de l'enseignement

**Le gouvernement
contraint de reculer**



p. 5

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Rama Yade lâchée par les siens
 ■ 60 ans de déclaration des Droits de l'homme : une sinistre farce
 ■ Suppression de la publicité sur les chaînes publiques
- p. 6 ■ Banques
 ■ Crédit à la consommation : un débit de parlottes
 ■ Transports publics : 4 à 6 % de hausse en 2009
- p. 7 ■ 34^e congrès du PCF
 ■ Quand la CFDT poursuit deux intermittents du spectacle en lutte
- p. 10 ■ Logement : de quoi relancer la colère
 ■ Manifestations : « Sarkozy, Boutin, assez de baratin ! »
 ■ Témoignage sur la situation des sans-logis et des mal-logés
- p. 11 ■ Nouveau plan de relance automobile : de l'argent pour les actionnaires pas pour les salariés
 ■ Caisse des dépôts
 ■ Travail du dimanche

Enseignement

- p. 5 ■ Éducation nationale : premier recul du gouvernement
 ■ Maine-et-Loire : la mobilisation prend de l'ampleur
 ■ La mobilisation continue : Toulouse, Lille, Bordeaux, Brest, Nantes

Dans le monde

- p. 8 ■ Italie : la journée de grève du 12 décembre
 ■ Berlusconi craint la contestation
- p. 9 ■ États-Unis : haro sur les travailleurs de l'automobile
 ■ Tunisie : lourdes condamnations pour les grévistes de Gafsa
- p. 16 ■ Grèce : crise politique et marasme économique et social
 ■ Après la grève du 10 décembre

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Chômage partiel : non aux pertes de salaire
 ■ Renault Le Mans : première action contre le chômage partiel
 ■ Gare SNCF Saint-Chamond
 ■ Michelin Cholet
- p. 13 ■ Hôpital Édouard-Herriot - Lyon : les urgences médicales et psychiatriques en grève pour les effectifs
 ■ La Poste
 ■ Famar - Orléans
- p. 14 ■ Métro parisien : grève sur la ligne 13
 ■ Air France Industries Orly et Villeneuve
 ■ Mc Neal-Orléans
 ■ MA France Aulnay-sous-Bois
- p. 15 ■ Les équipementiers automobile face à la crise
 ■ La Barre Thomas - Rennes
 ■ ArcelorMittal : profits et licenciements augmentent en même temps

• Antilles

Pour la baisse du prix des carburants et contre la cherté de la vie

Du lundi 8 décembre au mercredi 10, tous les principaux axes routiers de la Guadeloupe ont été bloqués par les associations de petits patrons : professionnels du bâtiment, associations d'artisans et d'exploitants agricoles et surtout un grand nombre de transporteurs indépendants. Ils réclamaient et ont obtenu la baisse du prix de l'essence et du gazole.

Dans un premier temps, il y aura donc une baisse de 20 centimes à la pompe. Une nouvelle baisse sera effective par la suite car les Assemblées régionale et départementale abaisseront les taxes qu'elles perçoivent aussi sur le prix du carburant à la pompe. Et l'État a accepté de renflouer les caisses de ces assemblées locales pour compenser leurs pertes. À l'issue de ces deux phases, les prix à la pompe devraient baisser de 31 centimes pour l'essence et de 22 centimes pour le gazole. En outre, l'accord prévoit que les prix seront gelés jusqu'en mars prochain, après les résultats de la mission sur « la transparence des prix des carburants aux Antilles-Guyane ».

Une baisse de 50 centimes avait été obtenue quelques jours avant en Guyane après d'importantes manifestations. Le gouvernement a donc trouvé le moyen de faire céder les compagnies pétrolières par crainte d'une extension et d'un durcissement de la mobilisation également en Guadeloupe. Car le blocage de l'île était total : les écoles ne pouvaient fonctionner faute d'élèves et personne ne

pouvait se rendre au travail, ni circuler. Le collectif des entrepreneurs menaçait même d'occuper le port et l'aéroport s'il n'obtenait pas gain de cause. Malgré la gêne occasionnée, ce blocage général a suscité une grande sympathie dans la population, qui supporte très mal la

hausse des prix du carburant et la hausse générale des prix depuis des mois.

En Martinique, c'est cette même crainte de la contagion qui a permis d'obtenir des autorités des baisses de prix sur les carburants avant tout déclenchement d'une mobilisation

syndicale et ouvrière qui menaçait d'être forte. Le préfet et l'État ont fait diligence et mis la pression sur les pétroliers afin qu'ils baissent les prix de 12 centimes pour le gazole et de 16 centimes pour le sans-plomb.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Guadeloupe

Mobilisation ouvrière et populaire

En Guadeloupe, malgré le recul du gouvernement, les 21 organisations (les principaux syndicats de travailleurs, des organisations politiques, dont le PCG, l'UPLG, Combat Ouvrier, et des associations de consommateurs ou culturelles) maintiennent leur appel à la mobilisation des travailleurs et de la population.

Plusieurs meetings ont eu lieu dans différents points de la Guadeloupe depuis quelques jours. Ces organisations appellent aussi à une grève générale, mardi 16 décembre, et organiseront également une manifestation centrale à Pointe-à-Pitre ce même jour. Il est aussi question de poursuite du mouvement dans les jours qui suivent sous forme de barrages routiers et manifestations diverses.

Ces organisations estiment insuffisantes les baisses obtenues, elles déclarent qu'il faut contraindre les compagnies pétrolières et leur société gérante locale, la Sara (Société anonyme de la raffinerie des Antilles, dont les actionnaires sont Total, Shell, Esso et Texaco), à baisser jusqu'à 50 centimes le prix des carburants au vu des profits colossaux qu'elles réalisent. Mais elles estiment que la protestation doit s'élargir à la lutte contre la hausse générale des prix, contre les licenciements consécutifs aux fermetures d'hôtel, notamment, contre les bas salaires et la

dégradation du niveau de vie des travailleurs.

Devant la perspective d'une grève des travailleurs des stations-service et de la Sara, ainsi que de nouveaux blocages, lundi 15 décembre, la population a pris d'assaut les stations-service. Mais beaucoup avaient aussi attendu la baisse effective

des prix à la pompe, qui prenait effet ce lundi-là, pour faire le plein.

La journée du 16 décembre sera déterminante. Ce qui est déjà certain, à l'heure où nous écrivons, c'est qu'une manifestation dynamique a regroupé plus de 2 000 personnes devant la préfecture, et que nombreux étaient ceux qui ne voulaient pas en rester là, exigeant une nouvelle baisse du prix des carburants.

P. J.-C.

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE n° 117 (décembre 2008)

Textes du 38^e congrès de Lutte Ouvrière

- Face à la crise de l'économie capitaliste
- Relations internationales
- Situation intérieure
- Le projet du « NPA » et nous
- Les élections municipales, bilan et perspectives

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia
www.audiovideo-lo.org

Émissions de télé et de radio, vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

LO audio

www.lutte-ouvriere-audio.org

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 15 décembre



Le système capitaliste, un vaste réseau d'escroquerie

Kerviel, le courtier de la Société Générale qui avait réussi à faire perdre près de 5 milliards d'euros à sa banque sans même qu'elle s'en aperçoive, est battu à plate couture. Un nommé Madoff, une des figures les plus respectées de Wall Street d'après les commentateurs, ancien patron du Nasdaq, la deuxième plus importante Bourse des États-Unis, gérant d'un fond de placement et philanthrope à

ses heures, a été arrêté par le FBI pour une fraude de 50 milliards de dollars !

Sa carambouille était simple : il alléçait ses futurs clients à la recherche d'un bon placement en promettant plus de 12 % par an et, qui plus est, d'un rapport constant. Une telle offre ne se refuse pas dans le petit monde de ceux qui ont de l'argent à placer. L'offre de Madoff ne s'adressait évidemment pas au commun des mortels, mais à ceux qui avaient des dizaines ou des centaines de millions à placer. Parmi ses clients, il y avait de riches, de très riches particuliers, de grandes banques, mais aussi des entreprises industrielles.

Le mécanisme de la combine était de verser les 12 % promis aux premiers clients avec l'argent frais venant des suivants. Cette petite affaire tournait rond tant que, bon an mal an, un nouveau contingent de spéculateurs venait apporter l'argent frais nécessaire au paiement des intérêts des anciens. Mais, patatras, la crise financière a arrêté ces flux d'argent et, d'un seul coup, Madoff s'est retrouvé dans l'incapacité d'honorer ses engagements.

Résultat : non seulement sa société fait faillite mais, de plus, des dizaines de banques, qui ont déjà du mal à se débarrasser des titres pourris de la spéculation immobilière américaine, se retrouvent lestées d'une nouvelle catégorie de titres aussi pourris. Parmi les principaux clients de Madoff qui ont spéculé et qui ont perdu, il y a du beau linge : un bon nombre d'institutions financières aux États-Unis : en France, la BNP, « soulagée » de 350 millions d'euros ; de grandes banques espagnoles, suisses et japonaises.

Que l'on se rassure sur le sort du personnage par qui le scandale arrive. À peine arrêté, il a été libéré,

moyennant une caution tout de même. Comme quoi il vaut mieux détourner 50 milliards de dollars que de se faire prendre à la sortie d'un supermarché avec une boîte de petits pois qu'on a oublié de payer...

Mais, au fond, il y a une certaine logique dans cette justice. Car cet ex-pilier de Wall Street n'a rien fait d'autre que ce que font ses compères des grandes banques, des fonds de placement. Ils promettaient des gains élevés tout en sachant qu'il était impossible de distribuer autant à tous, dans une économie morose, sans que cela entraîne l'écroulement de la carambouille collective. Le bonhomme est un escroc, à coup sûr, mais c'est tout le fonctionnement de leur système qui est une escroquerie généralisée.

On pourrait rire à l'idée que ces escrocs de la haute finance se volent les uns les autres. Mais ce n'est pas un gigantesque Monopoly où les pertes comme les gains seraient fictifs et ne concerneraient que ceux qui jouent. C'est toute l'économie qui paie déjà pour leurs affaires. De grandes entreprises sont menacées de faillite. Des travailleurs sont licenciés ou subissent des périodes de chômage partiel plus ou moins importantes. Des usines ferment. Des sous-traitants s'effondrent.

Depuis que la crise financière a éclaté, on ne nous parle que de « moralisation du système financier », de « contrôle » et de « transparence ». Mais, pendant que les dirigeants politiques font les guignols devant les caméras de télévision, les banques et les entreprises continuent à spéculer. Il est par exemple à remarquer que, parmi les entreprises qui spéculaient par l'intermédiaire de l'officine de Madoff, il y a notamment General Motors, qui menace de mettre la clé sous la porte et de jeter à la rue ses quelque 200 000 travailleurs de par le monde.

Ainsi va leur monde, un monde d'escrocs et d'irresponsables ! Ce sont eux qui décident du sort de l'économie et, finalement, de la vie des femmes et des hommes de la planète, pendant que les dirigeants politiques amusent la galerie et que ceux d'ici occupent leur temps à inventer des mesures comme la retraite à 70 ans ou le travail du dimanche.

Qu'ils ne s'étonnent pas qu'un jour tout cela leur saute à la figure !

Arlette LAGUILLER

Assurer la réussite du 29 janvier et préparer la suite indispensable

Communiqué d'Arlette Laguiller

L'ensemble des confédérations syndicales appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à une journée de mobilisation pour le 29 janvier.

Nous vivons dans une période où les grandes entreprises suppriment des emplois par milliers, alors même qu'elles continuent d'afficher le plus souvent des bénéfices considérables et distribuent de confortables dividendes à leurs actionnaires ; dans une période où le gouvernement,

après avoir mis des centaines de milliards à la disposition des banques qui ont spéculé et continuent à le faire, multiplie les aides aux industriels de l'automobile ; dans une période où les travailleurs vivent sous la menace permanente du chômage et du recul de leur niveau de vie. Il est vital que la classe ouvrière manifeste sa volonté de ne pas faire les frais de la crise du système capitaliste.

Lutte Ouvrière appelle donc tous ses militants et sym-

pathisants à assurer la réussite du 29 janvier, en faisant en sorte que les arrêts de travail, les manifestations, soient les plus massifs possible afin que cette journée, en exprimant la colère du monde du travail, soit un encouragement pour une suite indispensable et débouche sur un mouvement d'ensemble capable de faire reculer le patronat et le gouvernement.

Arlette LAGUILLER

Dans les médias

* **Nathalie Arthaud**, qui a été désignée par notre congrès annuel comme la porte-parole nationale de Lutte Ouvrière pour les élections européennes, sera l'invitée du *Grand Journal*, sur Canal Plus, le jeudi 18 décembre à 19 h 10. **Arlette Laguiller** participera aussi à cette émission.

* **Nathalie Arthaud** sera également l'invitée de Thierry Guerrier, sur France 5, vendredi 19 décembre à 17 h 28 dans l'émission *C'est-à-dire*

* **Arlette Laguiller** sera l'une des invitées de Laurent Ruquier, samedi 20 décembre, dans l'émission *On n'est pas couché* sur FR2, à 23 h 15

Rama Yade lâchée par les siens



Rama Yade avec Kouchner

Sarkozy l'avait dit et répété pendant sa campagne électorale : il allait être le président des Droits de l'homme. Après son élection, il avait même créé à cet effet un secrétariat d'État, rattaché au ministère des Affaires étrangères et nommé Rama Yade à ce poste. Femme, jeune et appartenant à ce que l'on nomme une « minorité visible », elle devait symboliser le changement promis par Sarkozy.

Mais le symbole n'a pas tenu longtemps. Dix-huit mois après sa nomination, Rama Yade se trouve déjà sur la pente savonneuse qui conduit à la sortie du gouvernement. Aussitôt après qu'elle eut affirmé qu'elle ne

souhaitait pas conduire la liste UMP en Ile-de-France pour les élections européennes, comme Sarkozy l'aurait souhaité, Bernard Kouchner, son ministre de tutelle, s'apercevant soudainement que sa fonction de ministre des Affaires étrangères était quelque peu contradictoire avec la « défense des droits de l'homme », a déclaré que la création d'un secrétariat d'État aux Droits de l'homme avait été une « erreur » de sa part. Kouchner battait ainsi sa coulpe pour se faire l'exécuteur des basses œuvres de Sarkozy.

Bref, les coups volent bas dans les rangs des membres du gouvernement. Mais ce n'est pas une nouveauté, on en a eu des exemples avec les relations tapageuses entre Sarkozy et Villepin, ou avec Chirac trahi en 2002 par Balladur, son « ami de trente ans ». Quant à Kouchner, son passé au Parti Socialiste ne l'empêche pas de devancer les désirs de Sarkozy et de participer à la curée.

Marianne LAMIRAL

• Suppression de la publicité sur les chaînes publiques

Pantalonnade, suite et fin

Mardi 16 décembre le PDG de France Télévision, Patrick de Carolis, a annoncé que son Conseil d'administration avait décidé la fin de la publicité sur les chaînes publiques entre vingt heures et six heures. À partir du 5 janvier la plus grande partie des recettes publicitaires tombera dans les coffres des chaînes privées.

Sarkozy avait sollicité cette intervention du PDG de France-Télévision car l'obstruction à laquelle les députés socialistes se livraient depuis trois semaines, menaçait de retarder le vote final sur la réforme de l'audiovisuel et donc sur la suppression de la publicité. Le vote du parlement a quand même eu lieu... mais après la décision.

De plus, lors du débat, les parlementaires d'opposition se sont surtout dressés contre la nomination du PDG des chaînes publiques en Conseil des ministres,

arguant que cela en ferait obligatoirement un soutien du pouvoir. La suite a montré qu'il n'y avait même pas besoin de cette nomination directe. Carolis en acceptant de « devancer l'appel » a fait la démonstration que, bien qu'ayant été nommé du temps de Chirac et de façon « indépendante », il n'en était pas moins aux ordres de Sarkozy.

De Sarkozy, prenant des mesures exclusivement destinées à ses amis capitalistes, à l'opposition parlementaire s'agitant vainement sur un sujet secondaire, en passant par les administrateurs aux ordres du pouvoir et des groupes privés, chacun a joué son rôle dans ce mauvais feuilleton.

Quant aux vrais problèmes de la télévision publique, à son financement, à ses programmes, à ce qu'elle pourrait être, ce n'était pas à l'ordre du jour.

Paul GALOIS

• 60 ans de déclaration universelle des Droits de l'homme

Hier comme aujourd'hui : une sinistre farce !

Le 10 décembre était célébré le soixantième anniversaire du vote par l'Assemblée générale de l'ONU, en 1948, du document intitulé « Déclaration universelle des droits de l'homme ». Ce qui se passe aujourd'hui à travers le monde a certes amené les chefs d'États des grandes puissances à une certaine réserve, mais la « déclaration universelle » a toujours été, de sa création à aujourd'hui, la manifestation de l'hypocrisie sans limites des brigands qui dirigent cette planète.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le vainqueur, les États-Unis, tout en consolidant sa position dominante se posait en « champion des libertés » et mettait sur pied une nouvelle organisation internationale, l'ONU, destinée à légitimer cette domination. En janvier 1947, on confia à la veuve de Roosevelt le soin de rédiger pour l'ONU une déclaration qui pourrait faire impression. Mais c'était au moment où la grande union des vainqueurs de la « démocratie » cédait la place à la Guerre froide, et où le grand allié soviétique devenait le nouvel ennemi à abattre, que cette déclaration fut adoptée. En réalité, elle n'avait comme but que de servir de paravent idéologique à la domination

brutale du camp impérialiste. Sarkozy et les autorités françaises ont tenu à rappeler leur fierté qu'un homme de l'appareil d'État de la France d'alors, Cassin, en ait été un des rédacteurs. C'était l'époque où les gouvernements de la France, toutes tendances réunies, du PC à la droite, puis sans le PC mis de côté pour cause de Guerre froide, faisaient la démonstration de ce que voulait dire pour eux la défense des droits de l'homme : massacres de dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, en Algérie, à Madagascar, en Indochine, l'emploi systématique de la torture contre tous ceux qui étaient soupçonnés de s'opposer à cette oppression.

Quant aux États-Unis, où

les Noirs étaient victimes d'une odieuse ségrégation, ils allaient connaître avec le MacCarthyisme une période de chasse aux sorcières contre tous ceux, y compris dans les syndicats et les usines, accusés « d'activité antiaméricaine ».

Aujourd'hui, rien n'a vraiment changé. Les dirigeants des grandes puissances font toujours régner la terreur sur la planète, foulent au pied les droits élémentaires de tous les peuples. Pour maintenir leur pillage économique, avec les millions de morts de faim ou de maladie que chaque année il entraîne, ils envoient leurs armées ou paient des mercenaires, soutiennent des dictatures féroces, pour maintenir à tout prix leur domination sur tous les continents. L'Irak et l'Afghanistan sont les exemples les plus voyants dans lesquels toutes les grandes puissances posant aux « défenseurs des droits de l'homme » sont compromises. Mais dans bien d'autres pays la première mission civilisatrice des représentants des USA ou de la France a



été d'apprendre à leurs souffres locaux, en Afrique ou en Asie, à maintenir leur domination sur leur propre peuple, en recourant à la torture et aux massacres.

Pour défendre les droits de l'homme, c'est-à-dire en n'oubliant pas le droit des femmes opprimées, comme cer-

tains le réclament avec raison, on ne pourra compter ni sur les grandes puissances, ni sur leurs déclarations hypocrites, mais sur la lutte des exploités et des opprimés eux-mêmes, de toutes les victimes de ce système capitaliste barbare.

Paul SOREL

• Éducation nationale

Le premier recul du gouvernement

Le gouvernement a finalement dû reculer devant la mobilisation des enseignants et des lycéens sur sa réforme des lycées. Alors que Xavier Darcos déclarait la semaine dernière « Je ne suis pas le ministre de l'hésitation nationale », il annonçait lundi 15 décembre le report de sa réforme à la rentrée 2010. Ce recul est une première victoire.

Le gouvernement craint en effet que la mobilisation soit contagieuse. Darcos l'a d'ailleurs exprimé sans détours. « *Ce qui m'inquiète, ce n'est pas tant le fait que des lycéens puissent contester des réformes – c'est une chose à laquelle nous sommes habitués –, c'est qu'à cette occasion-là d'autres événements se produisent* », a-t-il précisé sur Europe-1. « *Il y a des casseurs, il y a de la brutalité, il y a une agitation sociale, une angoisse qui va bien au-delà de savoir si l'an prochain on va*

faire des modules en seconde, tout cela va beaucoup plus loin, a-t-il poursuivi. Je ne veux pas que la réforme du lycée soit otage de cette tension sociale et de ces inquiétudes, qui sont évidemment liées à des raisons autres que des questions lycéennes. » Il ne pouvait pas être plus clair ! Les grèves et manifestations qui secouent nombre de villes de Grèce depuis plusieurs jours montrent combien rapidement l'agitation peut s'étendre. Et le gouvernement craint que, les mêmes causes pouvant pro-

duire les mêmes effets, cela se produise en France également, ce qui ne peut que nous réjouir.

Mardi 16 décembre, les lycéens continuaient à manifester. La Fédération indépendante et démocratique lycéenne, la FIDL, appelait à manifester partout ce jour-là. Quant à l'UNL, l'autre organisation lycéenne, elle appelait à manifester de nouveau jeudi 18 décembre dans de nombreuses villes.

En tout cas, ceux qui militent pour continuer à protester ont entièrement raison, car il

ne s'agit pour l'instant que de l'ajournement de la réforme. De plus, le problème n'est pas seulement d'obtenir son retrait, mais d'imposer l'arrêt des 13 500 suppressions de postes dont elle n'est que l'habillage.

Le gouvernement montre par ce recul que la mobilisation est efficace : en somme, un encouragement à la lutte, et pas seulement pour les lycéens et les enseignants !

Aline RETESSE

• Maine-et-Loire

La protestation des écoles prend de l'ampleur

En avril dernier, le ministre de l'Éducation a décidé la mise en place dans toutes les écoles maternelles et primaires de l'aide personnalisée, en remplacement des deux heures travaillées jusqu'à le samedi matin. En clair, les enseignants des écoles étaient tenus de donner des cours de soutien scolaire à leurs élèves en difficulté, à raison de 60 heures par an.

L'aide aux élèves en difficulté est normalement assurée par des enseignants spécialisés, regroupés dans des Rased (réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté), pendant le temps scolaire. Ils interviennent dans plusieurs écoles, en prenant en charge pendant un temps donné les élèves qui ont besoin d'être aidés.

Fin octobre, Darcos annonçait donc que 3 000 postes Rased (sur 9 000) étaient supprimés pour septembre 2009, les 6 000 restants devant l'être les années suivantes.

Les enseignants de Rased dont les postes sont supprimés seront nommés sur des postes ordinaires. Il y aura donc bien 3 000 enseignants en moins dans les écoles.

En Maine-et-Loire, beaucoup d'écoles ont refusé de mettre en place ce nouveau système.

Une vingtaine d'enseignants, dont une majorité de

directeurs, ont été convoqués mardi 9 décembre par l'inspectrice d'académie pour se faire rappeler à l'ordre.

Mais c'est à 300 que nous avons répondu à sa convocation en envahissant les locaux de l'Inspection. Le lendemain soir, nous étions plus de 2 000 dans les rues d'Angers, Cholet, Saumur et Segré, enseignants, parents et lycéens, à manifester pour le retrait de toutes les mesures Darcos.

Car, à l'aide personnalisée et la suppression des Rased, il faut ajouter le projet de regrouper plusieurs écoles dans des Epep (établissements publics d'enseignement primaire), ce qui permettra de globaliser leurs effectifs et ainsi de supprimer des milliers de postes. Autres sujets de mécontentement : la création d'une agence de remplacement, chargée de recruter des vacataires pour le remplacement des maîtres absents, aujourd'hui assuré par des enseignants titulaires, la suppression de l'école maternelle pour les enfants de 2 à 3 ans et les nouveaux programmes du primaire.

De nombreux enseignants du secondaire étaient aussi présents, pour protester contre la réforme des lycées et la suppression des BEP dans les lycées professionnels.

L'agitation se poursuit dans tous les établissements scolaires et une assemblée générale départementale est prévue le 24 janvier prochain.

Correspondant LO

La mobilisation continue

Toulouse

81 écoles du département ont décidé la suspension de l'aide personnalisée aux élèves, prétexte pour supprimer 3 000 postes d'enseignants spécialisés dans les Rased. Par ailleurs, une pétition de soutien à Alain Refalo a déjà recueilli plus de 10 000 signatures : il s'agit d'un instituteur de Colomiers qui a choisi d'entrer « en désobéissance » avec sa hiérarchie et de ne pas appliquer les nouvelles réformes. Début décembre, de nombreuses écoles ont été occupées par des enseignants et des parents dans le cadre de la nuit des écoles.

Lille

Depuis mercredi 10 décembre les manifestations se succèdent sur Lille, comptant de 300 à 1 000 jeunes. Mardi 16, après la déclaration de Darcos, et dans une bonne ambiance malgré quelques heurts avec la police dans la matinée, les lycéens affichaient une mine réjouie et reprenaient le titre de *La Voix du Nord* : « *Le ministre recule, pas les lycéens* ». Rendez-vous a été donné jeudi 18 décembre pour la dernière manifestation... avant l'année prochaine.

Bordeaux

À Bordeaux, depuis le 8 décembre, la plupart des lycées sont touchés par des débrayages ou des blocus. Des manifestations quasi quotidiennes ont rassemblé des centaines de lycéens dans les rues de la ville.

Dès le 10 décembre, ce qui a été caractéristique, c'est la volonté de la police d'être brutale et de ne pas ménager les lycéens. Au lycée Mauriac par exemple, le 10 décembre, alors que les élèves avaient bloqué le lycée à 7 h 30, les CRS ont chargé à 7 h 40, matraques en avant, flash ball déployés. Le 11 décembre, à Brémontier mais aussi dans trois autres lycées, les CRS sont intervenus à coups de gaz lacrymogènes et de matraques pour débloquent un lycée... qui ne l'était pas, puisque la circulation se faisait librement par l'arrière ! Plusieurs fois, le pont de pierre qui sépare la rive droite populaire et le centre-ville, rive gauche, était interdit de circulation pour les lycéens, coupé en deux par plusieurs dizaines de CRS et par des grilles antiémeutes.

Enfin la police a interpellé 24 lycéens, s'en prenant plus particulièrement aux organisateurs du mouvement. Tout cela n'a pas découragé les lycéens, puisque mardi 16 ils étaient toujours plusieurs centaines à manifester pour le retrait définitif du projet de Darcos.

Brest

Après avoir choisi la fermeté face aux jeunes qu'elles assimilaient à des casseurs sans autres objectifs qu'une violence gratuite, les autorités ont reçu lundi des représentants des élèves.

Le matin, une vingtaine d'élèves élus par les comités de vie de chaque lycée ont ainsi été reçus par le sous-préfet et par le commissaire central de police. Ils ont affirmé leur mobilisation

« *contre les suppressions de postes, la réforme des lycées et la suppression de certaines matières* ».

Une trentaine de représentants des lycées publics se sont réunis l'après-midi pour organiser une journée d'action mardi 16 décembre. Blocus devant chaque lycée le matin, puis rassemblement et parcours en ville, et enfin manifestation commune avec les enseignants. Cette manifestation a regroupé près de 2 000 lycéens avec l'appui des syndicats enseignants. Et rien ne dit qu'on en reste là.

Nantes

Cela fait une semaine maintenant que la plupart des lycées publics et privés de la ville sont bloqués par des poubelles et des caddies de supermarché, et les cours reportés. Après les assemblées générales du matin devant les grilles pour décider du mouvement, les lycéens défilent à 1 000, 1 500, 2 000 pour crier leur refus de la réforme. Sur de nombreuses pancartes, on pouvait lire par exemple « *Pas de culture light pour un lycée leader price* » ou encore « *De l'argent pour l'éducation* ».

L'annonce du report de la réforme ne semble pas avoir entamé leur détermination, au contraire. Ce premier recul est ressenti comme une victoire, mais encore insuffisante.

Les mots d'ordre de blocus et de manifestations sont maintenus pour mardi, mercredi et surtout jeudi, où la FSU appelle les enseignants à faire grève et à manifester l'après-midi.

Correspondants LO

• Encore des milliards pour les banques

C'est dur pour tout le monde !

Bruxelles a récemment approuvé le plan de recapitalisation des grandes banques françaises proposé par Sarkozy, encore président de l'Union européenne pour quelque temps, pour venir en aide aux banquiers qui ont si brillamment traversé la tempête financière de ces derniers mois.

Ainsi donc l'État doit injecter 10,5 milliards d'euros dans les finances des six principaux établissements bancaires du pays, sur les fonds publics bien évidemment. La négociation avec la Commission européenne aurait été délicate au point qu'il aura fallu, selon un quotidien économique, « plusieurs semaines d'intenses tractations ». C'est qu'il ne s'agit pas là d'aider des banques en difficulté, qui auraient été au bord de la faillite. Cela aurait alors constitué selon le même journal, « des aides d'État habituelles » ; et en effet cela semble normal aux banquiers, comme aux autres capitalistes, d'en appeler à l'argent public quand leurs profits ne sont pas au beau fixe. Mais il s'agit dans le cas précis de « banques fondamentalement saines », auxquelles il est seulement question de donner les moyens de « maintenir leur

volume de crédits ». Voilà ce qui, paraît-il, posait problème à la Commission.

« Fondamentalement saines » ou non, ces banques en tout cas sont riches. La BNP Paribas, après avoir obtenu ce qu'elle appelle « le meilleur résultat de son histoire » en 2007, avec un bénéfice de 7,8 milliards d'euros, n'a pour l'instant engrangé « que » 4,4 milliards sur trois trimestres, ce qui n'est déjà pas mal. La Société Générale malgré l'ennui des 5 milliards envolés dans l'affaire Kerviel, a néanmoins empoché 947 millions en 2007, après les 5,2 milliards de 2006 ; mais en trois trimestres de 2008, elle empoche encore 1,9 milliard, pas vraiment de quoi faire appel à la charité publique ! Quant au Crédit Mutuel, qui ne signale pas vraiment de perte en 2008, il s'est offert – en cash – le rachat de Citibank Deutschland, la

banque de détail de Citigroup, pour 5,2 milliards et a pris en plus le contrôle de Cofidis et de son crédit à la consommation.

Comme l'aide accordée risque de ne pas suffire, Bercy prévoit une deuxième tranche de 10,5 milliards d'aides aux banques. Il ne s'agit pas de cadeaux, répète le gouvernement, mais de « prêts » à un taux compris entre 7,5 et 8,5 %. Mais combien d'innérêts supplémentaires l'État paiera-t-il à ces mêmes banques ou à d'autres, pour les emprunts qu'il devra contracter ? En tout cas, il ne pouvait être question pour Sarkozy que lesdites banques soient obligées de suspendre momentanément les versements de dividendes aux actionnaires, comme Bruxelles l'avait évoqué. Au chapitre des recommandations, elles devront seulement s'engager à adopter « des règles d'éthique conformes à l'intérêt général » au sujet de la rémunération des traders. On avait craint le pire !

Viviane LAFONT

• Crédit à la consommation

Un débit de parlottes

Jeudi 11 décembre, la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, flanquée pour l'occasion du haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté Martin Hirsh, a annoncé « un travail de réflexion » sur les abus des crédits à la consommation et des crédits renouvelables dans l'objectif de faire voter une loi au printemps prochain.

Aucune mesure contre les officines et les banques de dépôt qui vendent du crédit à la consommation et du crédit « revolving » de la part de Christine Lagarde. Aucune interdiction des pratiques dont sont victimes des dizaines de milliers de consommateurs modestes. Elle s'est contentée de dénoncer la publicité « souvent maladroite, peu lisible, peu explicite, excessive ». Incontestablement les organismes financiers enjolivent leurs contrats et masquent des taux d'intérêts prohibitifs, souvent proches de 19 %. Mais bien



plus que la publicité mensongère des organismes de prêt et des banques, c'est le chômage, le blocage des salaires qui contraignent des familles à s'endetter. Avec la crise économique, la situation ne va évidemment pas s'améliorer pour les milieux populaires. Christine Lagarde a annoncé qu'elle réfléchissait à des facilités de recours au crédit à la consommation pour les 40 % de demandeurs qui essuient un refus, Martin Hirsh ajoutant que la loi à venir devrait « faire en sorte que

les personnes ne paient pas trop cher ». En somme elle entend permettre la continuation du racket opéré sur les plus démunis, mais avec plus de formes.

Car si le gouvernement imposera peut-être une publicité moins alléchante pour les crédits à la consommation et les crédits renouvelables, Lagarde n'a rien à proposer aux couches populaires pour échapper aux vautours arrosés de milliards par le même gouvernement.

Boris SAVIN

Constat parlant

Dans un rapport publié le 9 décembre, la Banque de France a annoncé que les banques ont augmenté considérablement les marges sur les crédits qu'elles accordent à leurs clients. Sur les crédits aux particuliers, la marge bancaire

moyenne a augmenté de 3,75 % pour les découverts et crédits « revolving », et de 19 % pour les crédits à la consommation. Les banques reçoivent de l'État de l'argent à des taux d'intérêt de plus en plus bas mais elles se gardent bien de répercuter cette

baisse des taux d'intérêt à leurs clients. En pleine crise, les banques continuent à faire de l'argent sur notre dos... avec le soutien de l'État et du gouvernement.

B.S.

• Transports publics d'Ile-de-France

4 à 6 % de hausse en 2009

Mercredi 10 décembre, sous la direction du président de région, le socialiste Jean-Paul Huchon, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) a adopté son budget pour 2009 et fixé les augmentations de tarifs qui doivent s'appliquer le 1^{er} juillet. La hausse se situera entre 4 et 6 %, bien plus que l'inflation prévue, et beaucoup plus que les hausses des salaires, pensions et allocations diverses.

Par exemple, les dix tickets RATP passeront de 11,40 à 12,10 euros (+ 6 %) et le passe Navigo zones 1 et 2 de 55,10 à 58,10 euros (+ 5,44 %).

Au Conseil d'administration du Stif, seuls les représentants des Verts se sont prononcés contre ces augmentations et se sont abstenus. Les représentants du groupe communiste se sont contentés de déclarer qu'il faudrait que les collectivités locales, les entreprises et l'État augmentent leur participation. Quant au président du groupe UMP, Karoutchi, il a déclaré que ce budget était insuffisant pour développer le réseau et améliorer la qualité des transports, mais en se gardant bien de dire qui devrait financer les investissements nécessaires.

En décembre 2004, lorsque l'État dirigeait encore le Stif,

Huchon protestait contre une hausse supérieure à l'augmentation prévue des prix, annonçant que, lorsque la région dirigerait le Stif, il mettrait « évidemment » un terme « aux hausses de tarifs dénuées d'amélioration de service ».

Aujourd'hui, certes, Huchon peut mettre en avant un certain nombre d'améliorations, ou de projets d'améliorations, concernant la rénovation, la régularité, les fréquences des lignes de train, de métro et d'autobus, ainsi que des études et des travaux de prolongement. Tout cela sera bienvenu, mais restera loin de ce qui serait nécessaire pour fournir des transports convenables aux millions de travailleurs franciliens.

Et surtout c'est une aberration que de faire reposer le financement en priorité sur les usagers, c'est-à-dire sur les travailleurs qui les empruntent pour aller travailler. Ce devrait être aux patrons et à l'État de payer les infrastructures des transports : aux patrons, parce que ces transports sont nécessaires à la marche de leurs entreprises, et à l'État, parce qu'il prétend que les impôts qu'il nous fait payer sont nécessaires au bon fonctionnement de toute la société. Mais les patrons préfèrent spéculer, et l'État venir au secours des spéculateurs en faillite.

Vincent GELAS

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE -BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

• 34^e Congrès du PCF

Quels choix pour les militants du PCF ?

Le 34^e congrès du PCF, qui se tenait à Nanterre du 13 au 14 décembre, s'est conclu par la réélection de la direction sortante conduite par Marie-George Buffet, secondée par Pierre Laurent et quelques autres, ainsi que par l'adoption du texte présenté par cette équipe. Il a recueilli 68 % des votes des quelque 900 délégués présents à ce congrès.

Ce texte veut se situer sur une position moyenne, refusant de suivre celle défendue par un courant se désignant autrefois comme des « refondateurs » ou des « renouveaux », qui proposent une rupture nette et définitive avec tout ce qui évoque le passé communiste du PCF, y compris son étiquette, et préconise la constitution d'un nouveau parti rassemblant diverses composantes de la gauche. Mais ce texte se démarque aussi d'une seconde composante, qui revendique non seulement le maintien de l'étiquette communiste, mais un retour aux références de lutte de classe et à la priorité donnée au travail en direction de la classe ouvrière et en son sein. Cependant, les dirigeants de cette tendance ne précisent pas si le passé dont ils se réclament se limite à la période où le PCF était dirigé par Thorez ou Marchais, c'est-à-dire par des partisans eux aussi de la participation du PCF au gouvernement de la bourgeoisie, ou bien s'il s'agit du passé révolutionnaire du PC du début des années vingt.

À l'occasion de ce congrès, le PCF a fait état du nombre de ses adhérents. Ils seraient 134 000, dont 79 000 à jour de leurs cotisations. Et parmi ces derniers, près de 40 000, soit un peu plus de la moitié, ont participé au vote sur les trois textes mis en débat comme à l'élection des délégués. Ces chiffres expriment que, malgré son déclin, le PCF n'en reste pas moins un parti qui pèse encore, non seulement par le nombre de ses militants, toujours important quoi qu'en disent ceux qui annoncent son agonie, voire sa mort, mais qui pèse plus encore par sa présence et son influence dans les entreprises et les quartiers

populaires. Et cela, en dépit de son effritement électoral.

Ce déclin est l'un des problèmes qui se pose, au moins depuis 1981, à la direction du PCF. En guise de remède, les dirigeants majoritaires proposent une fois de plus – et y engagent leurs militants – une voie souvent empruntée, qui à chaque fois a conduit à une impasse, pour ne pas dire dans le mur. Ils veulent, malgré ces échecs répétés et les déceptions que cela produit, construire « une alternative de gauche majoritaire ». Les dirigeants du PCF l'ont rebaptisée « Front progressiste et citoyen » devant aboutir, disent-ils, « à créer dans notre pays une majorité de changement ». Ne discutons pas de la possibilité qu'un tel projet prenne corps. Sa réalisation dépend avant tout du choix de la direction du PS, qui a, elle, la possibilité de se choisir comme allié lors des futures échéances électorales soit le PCF, soit le Modem de Bayrou, soit même d'imposer à la direction du PCF de se mettre à la traîne d'un couple PS-Modem. Et encore faudrait-il qu'une telle alliance obtienne une majorité aux



élections, et qu'une fois au gouvernement elle gouverne en faveur de la population laborieuse : un ensemble de conditions dont on imagine mal la réalisation. En tout cas, l'expérience passée ne rend pas crédible l'hypothèse qui suppose qu'une telle majorité gouvernerait au service de la population.

Pourtant il y aurait une autre perspective, qui ne présuppose, elle, ni une alliance avec le PS, ni l'attente de la

présidentielle de 2012. Celle qui, partant de l'influence que le PCF conserve encore dans les entreprises, dans les quartiers, viserait à impulser les luttes pour les faire converger et regrouper les travailleurs en activité, ceux qui ont perdu leur emploi, les usagers, les parents d'élèves, afin d'impulser un mouvement d'ensemble qui permette d'imposer un coup d'arrêt à la politique dévastatrice de la droite au gouvernement. Une poli-

tique qui viserait à créer un rapport de force capable de faire reculer l'offensive du patronat contre le monde du travail. Cet objectif est à la hauteur de l'offensive subie par la population laborieuse. Et il est bien plus réaliste et efficace que celui qui se conclurait par la mise du PCF et de ses militants, une fois de plus, à la remorque du Parti Socialiste.

Jean-Pierre VIAL

• Procès

Quand la CFDT poursuit deux intermittents du spectacle en lutte

Jeudi 11 décembre a eu lieu, au palais de justice de Paris, le procès intenté par la CFDT à deux participants aux luttes contre la réforme du régime des intermittents du spectacle entre 2003 et 2005 : Michel Roger, metteur en scène et directeur de la compagnie Jolie Môme, et Ludovic Prieur, animateur du web-média HNS-info. Le verdict est attendu pour le 22 janvier prochain.

Le 19 avril 2005, à l'appel de la Coordination des intermittents et précaires, une centaine de chômeurs, intermittents et travailleurs précaires envahissaient le siège national de la CFDT. En effet celle-ci – parmi d'autres organisations syndicales – avait signé le protocole de 2003, réforme injuste qui avantageait les artistes les mieux payés et excluait du sys-

tème d'indemnisation ceux qui en ont le plus besoin.

Les intermittents tentaient alors, par le biais de manifestations, actions ou occupations (la précarité de ces salariés rend difficile l'exercice de leur droit de grève), d'alerter l'opinion publique.

Le 19 avril 2005, ils voulaient rencontrer Annie Thomas, secrétaire confédérale qui siégeait à l'Unedic et signait avec le Medef tous les textes rognant les droits des chômeurs, y compris les annexes concernant les intermittents. En vain. Après trois heures d'occupation pacifique, celle-ci prenait fin dans le calme. Deux ans plus tard, deux membres de la Coordination des intermittents, présents sur les lieux, étaient poursuivis pour « violation de domicile » par les dirigeants de la CFDT !

Il n'est pas si courant de

voir un syndicat poursuivre en justice des travailleurs en lutte, et encore moins de diligenter une enquête pénale contre des travailleurs précaires ; enquête qui a d'ailleurs conduit la justice à abandonner les poursuites initiales pour violences, dégradations et vol, au point que le juge d'instruction a même tenté de clore le dossier ; mais la direction confédérale de la CFDT n'a eu de cesse de poursuivre pour « violation de domicile » ceux que son avocat a appelé, à l'audience, « la horde » !

Un témoin de la défense, député PCF du Puy-de-Dôme, a opportunément rappelé que l'occupation de locaux est un mode d'action auquel les salariés de la CFDT ont aussi recours, comme dans ces usines de la région de Clermont-Ferrand où la compagnie Jolie Môme avait joué en soutien

aux grévistes. De quoi mettre mal à l'aise des militants de la CFDT présents à l'audience... Il a été aussi souligné que les intermittents avaient occupé pendant cinq jours le siège du Medef, sans qu'il ne porte plainte.

« Triste procès, triste justice », a dénoncé l'avocate des accusés. Triste procès, où une organisation syndicale poursuit des travailleurs en lutte et déploie les gros bras de son service d'ordre au tribunal comme pour intimider la partie adverse... Triste justice qui, souvent, stigmatise et pénalise ceux qui luttent, comme on l'a vu pour le DAL ou les Don Quichotte.

La procureur a requis une courte peine de prison avec sursis. Verdict le 22 janvier.

(D'après un entretien avec des membres de « Jolie Môme »)

• Italie

La journée de grève du 12 décembre

De très nombreux cortèges ont parcouru les rues des villes italiennes le 12 décembre. Le syndicat CGIL avait en effet appelé à une grève générale de quatre heures, demandant au gouvernement d'agir contre la crise.

Il est vrai que la direction de la CGIL n'avait appelé à cette journée qu'après quelques tergiversations. Depuis deux mois, étudiants, lycéens et personnel de l'Éducation ont manifesté en masse contre la réforme engagée par le gouvernement et prévoyant entre autres la suppression de plus de cent mille postes en trois ans. D'autre part, la FIOM, fédération de la métallurgie de la CGIL, avait appelé de son côté à une journée de grève pour ce 12 décembre, contre la politique gouvernementale. Il a fallu cependant que le gouvernement Berlusconi décide une rencontre avec le patronat et les deux autres grandes confédérations syndicales, la CISL et l'UIL, en ignorant ouvertement la CGIL, pour que celle-ci se décide à réagir.

C'est donc un peu contraint que le plus grand syndicat italien a appelé à la grève. Celle-ci a été largement suivie, même si les

cortèges l'ont été un peu moins, peut-être en partie à cause de la pluie battante qui frappait le pays du nord au sud. À Turin par exemple, si la fonction publique était largement représentée dans la manifestation ainsi que les étudiants, les délégations des entreprises privées comprenaient surtout les militants syndicaux.

Il reste que, si la CGIL a voulu montrer au gouvernement qu'elle gardait sa capacité de mobilisation, la démonstration a été réussie. Le problème est : pour quels objectifs ?

La CGIL appelait à la journée du 12 décembre avec le slogan « contre la crise, plus de travail, plus de salaire, plus de retraites, plus de droits », en reprochant au gouvernement, face à la crise, de donner des réponses « négatives ou insuffisantes ». Dans son discours prononcé face aux manifestants de Bologne, son secrétaire confédéral Guglielmo Epifani a reproché au gouvernement de ne rien faire contre la crise et lui a demandé de « s'occuper sérieusement des problèmes des travailleurs, des jeunes, des retraités et... des entreprises ». Et de prendre l'exemple des « plans de relance » de l'économie adoptés en France, en Allemagne ou aux États-Unis.



On retrouve là l'ambiguïté habituelle, pour le moins, des dirigeants de la CGIL. Tout en dénonçant la situation faite aux travailleurs, ils s'adressent au gouvernement et au patronat et leur demandent d'agir... en se gardant de dire en faveur de qui. Dans une interview, Epifani s'est d'ailleurs adressé directement à la présidente de la confédération patronale, Confindustria, pour lui demander d'ouvrir des discussions directes sur les mesures à prendre face à la crise.

Mais pour le patronat, « agir contre la crise » signifie demander au gouvernement de l'argent, et aux travailleurs des sacrifices. Epifani ne peut pas ne pas le savoir. Alors le problème n'est pas de demander cela à Berlusconi et au patronat, c'est d'imposer que les travailleurs, les chômeurs, les retraités, la jeunesse des classes populaires ne fassent pas les frais de la crise.

Il y a urgence en tout cas, au moment où d'un bout à l'autre du pays se multiplient les fermetures d'entreprises ou les mises

en chômage pour des semaines entières, souvent jusqu'en janvier, et où des dizaines de milliers de travailleurs précaires voient leur contrat se terminer sans avoir droit à aucune aide sociale. Et si les travailleurs d'Italie ont montré leur force le 12 décembre, il leur faudra maintenant l'utiliser, dans les semaines et les mois à venir, pour imposer au patronat qu'il paye lui-même la facture du désastre de l'économie capitaliste.

André FRY

« Il faut une thérapie de choc »

L'article suivant est extrait de l'éditorial de nos camarades italiens de *L'Internazionale*, écrit à la suite de la journée de grève.

La grève générale du 12 décembre a été la première réponse que le monde du travail dans son ensemble a donnée au chômage et au chômage partiel, à la précarité et aux bas salaires. Car c'est cela la perspective que

gouvernement et patronat ont ouverte à des millions d'ouvriers et d'employés, à des millions de travailleurs précaires, de chômeurs, d'étudiants, de retraités. Les dirigeants syndicaux n'ont certes pas brillé par leur réactivité, mais la bonne réussite de la grève et des manifestations pourra influencer positivement sur les pas ultérieurs que devra faire la classe travailleuse.

(...) Il ne s'agit pas de revendiquer

en général des mesures « contre la crise » et de poursuivre la ligne désastreuse du « syndicalisme responsable » qui a produit l'abolition de l'indexation des salaires, leur blocage, la contre-réforme des retraites, qui a ouvert la voie à la précarisation du travail. La crise est le résultat d'une course au profit qui a emmené toujours plus bas les travailleurs du monde entier depuis au moins trente ans. La

crise n'est pas une anomalie du capitalisme mais une de ses manifestations les plus typiques. C'est pourquoi on ne peut pas être en général « contre la crise » mais on peut et on doit être contre ceux qui veulent la faire payer aux travailleurs pour maintenir leurs privilèges.

(...) Il y a des ressources dans la société. Il s'agit d'imposer qu'elles soient utilisées en premier lieu en faveur des salaires et

de l'emploi. Seule la force de l'ensemble du mouvement ouvrier peut mettre en route cette « thérapie de choc ». Il faut des revendications claires et un plan de lutte et de mobilisation pour les soutenir. Si comme cela s'est déjà produit dans le passé les travailleurs mettent toute leur force dans la balance, il n'y a pas de gouvernement qui puisse y résister, ni de « loi économique » qui ne doive s'y plier.

Berlusconi craint la contestation

À la veille de la grève appelée par la CGIL, le gouvernement a tenté de désamorcer le mécontentement manifesté depuis des semaines par parents, enseignants et élèves.

La ministre de l'Éducation Mariastella Gelmini avait annoncé la suppression de plus de cent mille postes d'enseignants en trois ans, l'augmenta-

tion du nombre d'élèves autorisés jusqu'à 33 par classe, la fermeture des écoles des zones rurales ayant un nombre insuffisant d'élèves. Enfin elle avait annoncé la mise en place de « l'instituteur unique » dans les écoles primaires alors que, dans le système italien, la règle est jusqu'à présent que deux instituteurs s'occupent d'une classe. Ces mesures avaient soulevé la colère des enseignants, mais aussi des parents, en même

temps que les projets de réforme de l'enseignement secondaire et universitaire mobilisaient étudiants et professeurs.

Devant les protestations, la ministre a annoncé finalement que le système de « l'instituteur unique » ne serait que facultatif, en fonction des choix d'horaires que les parents d'élèves pourraient faire, entre 24, 27, 30 ou 40 heures passées à l'école. Pour l'horaire de 40 heures, deux enseignants seraient garantis.

Enfin, l'augmentation du nombre d'élèves par classe serait bloquée et la réforme de l'enseignement secondaire renvoyée à 2010.

On peut s'interroger sur la réalité du recul, puisqu'en même temps le gouvernement maintient les coupes budgétaires prévues et donc logiquement les suppressions de postes. Mais de toute évidence il voudrait éviter que la contestation de ses projets en matière scolaire ne finisse par

créer une situation explosive. Selon Berlusconi, peut-être instruit par ce qui s'est produit en Grèce, il ne faudrait pas « exaspérer les esprits dans une période de crise économique ».

Cependant ce n'est pas avec de tels faux reculs qu'il cachera les énormes coupes envisagées dans le système d'enseignement et son mépris pour le droit des classes populaires à l'éducation.

A.F.

• États-Unis

Haro sur les travailleurs de l'automobile

Une importante partie de dupes est en train de se jouer au cœur de l'industrie américaine, dans l'automobile, pour amener les travailleurs à accepter d'abandonner complètement tout ce qui reste encore de ce que ce bastion de la classe ouvrière américaine avait réussi à arracher aux patrons des trois grands de l'automobile : General Motors, Ford et Chrysler.

Voilà des semaines que les travailleurs sont soumis à un véritable chantage pour qu'ils acceptent de nouveaux sacrifices. Les patrons ont demandé 25 puis 34 milliards d'argent public au Congrès, indispensables selon eux pour éviter le dépôt de bilan. Les pouvoirs publics, de même qu'Obama, ont d'emblée soumis toute aide avec l'argent des contribuables à un plan de restructuration visant un retour à la rentabilité grâce aux sacrifices de tous : les dirigeants, les actionnaires, les fournisseurs et les concessionnaires et bien sûr les travailleurs.

À la mi-novembre les dirigeants des trois constructeurs, chacun dans leur jet privé, s'étaient rendus au Congrès qui avait refusé toute aide. Le 9 décembre, ils sont arrivés dans des voitures hybrides, peu gourmandes en essence, et ont obtenu l'accord de la Chambre des représentants pour une aide

de 14 milliards de dollars. Mais le plan de sauvetage n'est pas passé au Sénat où les élus républicains des États du Sud – où les constructeurs étrangers, Toyota, Honda et Nissan ont implanté leurs usines sans syndicat – ont exigé que les salaires des ouvriers des trois constructeurs de Detroit soient alignés dès 2009 sur ceux des entreprises japonaises.

Les dirigeants syndicaux complices du chantage patronal

Les dirigeants de l'UAW, le syndicat des travailleurs de l'automobile, ont dit et répété qu'ils étaient prêts à aider les patrons. Voulant se faire reconnaître par les patrons comme des « partenaires » indispensables, ils se montrent responsables de leurs intérêts et se font l'avocat des patrons auprès des travailleurs. Ils l'ont maintes fois prouvé ces dernières années et l'an dernier ils ont accepté de signer un contrat qui baissait de moitié les salaires des nouveaux embauchés et leur supprimait en outre des prestations sociales que touchaient les travailleurs plus anciens. Depuis des semaines, les dirigeants de l'UAW ont fait savoir qu'ils étaient prêts à accepter la suppression des allocations chômage maison, qui ne sont plus versées, il est vrai, qu'à une toute petite minorité de licenciés tellement les critères ont été

durcis lors du dernier contrat. De plus ils acceptent aussi que les constructeurs retardent les versements dus pour l'assurance médicale des retraités dont les constructeurs se sont justement débarrassés l'an dernier en remettant la gestion à l'UAW. Il est question aussi que les versements des constructeurs soient effectués avec leurs actions, dont le cours s'est effondré, plutôt qu'avec de l'argent liquide. Quant aux salaires, les concessions accordées l'an dernier pour les nouveaux embauchés font qu'en se débarrassant de tous les anciens travailleurs – ce que les trois grands ont largement commencé à faire – ils seront alignés sur ceux des constructeurs étrangers d'ici 2012. Les dirigeants de l'UAW acceptent même de renégocier le contrat signé il y a un an pour aider davantage les patrons qui annoncent des milliers de suppressions d'emplois et la fermeture de nombreuses usines.

En fait, les dirigeants syndicaux sont prêts à accepter tous les sacrifices demandés, mais ils ont refusé de céder sur la date officielle d'entrée en vigueur des baisses de salaires : 2011 disait le syndicat, 2009 disaient les sénateurs. Une façon pour l'UAW de se donner une apparence de fermeté tout en avalisant une nouvelle fois tous les sacrifices demandés. Voilà des semaines que les dirigeants de

l'UAW s'appuient sur les menaces de dépôts de bilan pour faire accepter aux travailleurs une réduction considérable de leur niveau de vie. Parallèlement ils font une campagne d'affiches pour demander qu'on donne aux patrons les milliards qu'ils demandent.

Une seule issue : refuser de céder au chantage

Après le rejet par le Sénat du plan de sauvetage, les constructeurs se sont empressés d'annoncer qu'ils avaient embauché des experts spécialisés dans la préparation des dépôts de bilan. Rappelons que la technique du dépôt de bilan est un classique largement utilisé par les grandes entreprises aux États-Unis pour se débarrasser de leurs obligations, en particulier vis-à-vis des travailleurs.

De son côté Bush a fait savoir que la Maison-Blanche ne laisserait pas couler les constructeurs et qu'elle examinait un nouveau plan de sauvetage au moins temporaire jusqu'à ce que l'équipe Obama prenne les rênes en janvier.

Bush, Obama, politiciens du Congrès, dirigeants syndicaux et patrons de l'automobile jouent depuis des semaines une pièce de théâtre à rebondissements destinée à duper les travailleurs. Mais quelle que soit finalement la façon de faire – sauvetage par le Congrès ou

par la Maison-Blanche, dépôt de bilan d'un ou plusieurs constructeurs, rachat et concentration – l'objectif est le même : mettre les travailleurs de l'automobile à genou, les obliger à accepter un recul majeur de leur niveau de vie.

L'enjeu est d'importance car les travailleurs de l'automobile peuvent donner le ton dans la classe ouvrière. Les faire reculer en les obligeant à renoncer à tous leurs avantages particuliers, ce serait une démonstration de force du patronat vis-à-vis de l'ensemble des travailleurs. Mais ce n'est pas gagné car l'an dernier l'UAW a dû mettre tout son poids et utiliser bien des manœuvres pour arracher un vote positif aux travailleurs sur le contrat proposé. La nouvelle série d'attaques tous azimuts sur les salaires, sur les retraites, sur l'assurance-maladie, sur les allocations chômage et bien sûr sur les licenciements pourraient déclencher une réaction allant bien au-delà de celle de l'an dernier. Une mobilisation des travailleurs de l'automobile peut constituer un exemple pour toute la classe ouvrière.

En tout cas c'est ce que veulent éviter gouvernants, patrons et dirigeants syndicaux. Le mal qu'ils se donnent depuis des semaines est à la mesure de la crainte que les travailleurs leur inspirent.

Dominique CHABLIS

• Tunisie

Lourdes condamnations pour les grévistes de Gafsa

En Tunisie, trente-huit personnes accusées d'avoir participé au mouvement de révolte qui secoue le bassin minier des phosphates de Gafsa, autour de Redeyef dans le Sud-Ouest tunisien, depuis début janvier 2008, ont été condamnées dans la nuit du jeudi 11 décembre à de lourdes peines de prison.

Six d'entre eux, dont le porte-parole du mouvement Adnan Hajji, instituteur membre du syndicat UGTT de Redeyef, ont été condamnés à dix ans de prison. Le tribunal de première instance de Gafsa les a condamnés pour « entente criminelle portant atteinte aux personnes et aux biens et rébellion

armée commise par plus de dix personnes au cours de laquelle des voies de faits ont été exercées sur des fonctionnaires dans l'exercice de leur fonction » à l'issue d'un simulacre de procès, dénoncé comme tel par le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie.

Le tribunal s'en est même pris aux militants tunisiens résidant à l'étranger qui avaient manifesté leur soutien au mouvement. Ainsi Mohieddine Cherbib, président de la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR) et coordinateur d'un comité de soutien aux habitants de Gafsa en France, a été condamné par défaut à deux ans de prison. D'autres militants

tunisiens vivant en France, en particulier ceux résidant dans la région nantaise où se trouvent rassemblés, depuis les années 1970, plusieurs centaines de personnes originaires de Gafsa, ont également été poursuivis, comme Ess'ghaier Belkhiri, arrêté et incarcéré dès son arrivée en Tunisie l'été dernier pour avoir manifesté publiquement son soutien aux grévistes, qui a dû subir un mois de détention et de mauvais traitements avant d'être relâché. Tout cela n'empêche pas les autorités françaises de procéder à des expulsions. Ainsi, on apprenait le 17 décembre qu'un ressortissant tunisien sans papiers de la région nantaise, Chraïti Hafnaoui, était menacé d'expulsion en Tunisie, où ils risque aussi un procès.

Depuis le 5 janvier 2008, date des premières révoltes, le bassin minier de Gafsa est secoué par des manifestations populaires contre le chômage, la flambée des prix, les inégalités et la corruption du pouvoir local. Dès le début de ce conflit, le pouvoir a tenté en vain d'éteindre le feu avant qu'il ne s'étende au reste du pays, en multipliant les arrestations et les brutalités contre les manifestants. Passage à tabac de dirigeants syndicaux comme Adnane Hajji, mort d'un jeune manifestant tué par balle en juin, tortures, la répression organisée par le régime de Ben Ali se poursuit, sans que cela arrête la population.

Vendredi 12 décembre, les nouvelles de la décision du tri-

bunal mettaient le feu aux poudres : des affrontements éclataient de nouveau à Redeyef entre les habitants et les forces de sécurité. Selon le Parti Communiste des ouvriers de Tunisie, dans la nuit, « en guise de représailles, les forces de police ont procédé à de nombreuses arrestations n'hésitant pas à multiplier les intrusions dans les domiciles, à défoncer les portes et à agresser la population ».

Sarkozy, qui avait déclaré lors de sa visite en Tunisie d'avril 2008, « l'espace des libertés s'étend », reste très silencieux sur ces événements. Il est vrai que le dictateur Ben Ali est son ami.

Aline RETESSE

• « Relance » du logement

De quoi relancer la colère

« Il faut, par tous les moyens, encourager la construction. » C'est ce que déclare Sarkozy dans son plan de relance, avant de préciser « Au total, 1,8 milliard de plus seront consacrés au logement sur la période 2009-2010. »

Selon le plan, les prêts à taux zéro – destinés à l'acquisition d'un logement neuf sous certaines conditions de ressources – seront multipliés par deux et portés de 20 à 30 % du prix total du logement. Sur deux ans, il est prévu de construire 70 000 logements supplémentaires ; ils s'ajouteraient aux 30 000 logements rachetés à des promoteurs qui, sous prétexte de la crise, ont arrêté les chantiers. Des crédits devraient être consacrés à l'amélioration de quelques dizaines de milliers de logements insalubres. Une aumône de 200 millions d'euros devait être allouée

pour la rénovation urbaine, finalement portée par Fillon, lundi 15 décembre, à 350 millions.

Le prêt à taux zéro fera, peut-être, l'affaire de quelques dizaines de milliers de candidats à l'accession à la propriété. Les nouvelles mises en chantier réjouiront, c'est sûr, les constructeurs à qui elles seront confiées. Mais pour tous ceux qui subissent la crise du logement, ce « plan de relance » est une véritable provocation.

Ils sont plus d'un million ceux qui vivent dans des taudis sans salle d'eau, sans WC, sans système de chauffage. S'y ajoutent plus d'un mil-

lion de personnes qui s'entassent dans des logements trop petits. S'y ajoutent encore un million de personnes privées de domicile personnel qui dorment dans des foyers d'urgences, des meublés sordides, des mobile-homes, voire des cabanes bricolées à la hâte. Et c'est sans compter les 100 000 hommes et femmes qui, pour dormir, n'ont que le trottoir et les encoignures de porte. Selon les chiffres de la Fondation Abbé-Pierre, 3 300 000 personnes subissent ainsi la dramatique crise du logement.

Au temps des promesses électorales, Sarkozy fixait les objectifs du gouvernement à la construction annuelle de 500 000 logements, toutes mises en chantier confondues, là où il en aurait fallu au moins le double dans le seul

secteur social pour résoudre la crise. Selon les chiffres officiels, 2008 devrait s'achever avec environ 330 000 mises en chantier. Et ce seront loin d'être des logements sociaux quand on sait, qu'en 2007, seuls 70 000 logements sociaux nouveaux ont été proposés par les organismes HLM. À ce rythme, il faudrait plus de vingt ans pour fournir un logement à tous ceux qui en ont besoin, sans compter tous ceux qui d'ici-là s'ajoutent à la liste !

La « relance » de construction de 70 000 logements... en deux ans et pour moitié seulement dans le logement social, n'y changera rien. Normal ! Quand Sarkozy « encourage la construction », c'est pour les constructeurs, pas pour les mal-logés.

Sophie GARGAN

• Manifestations

« Sarkozy, Boutin, assez de baratin ! »

À Paris, le week-end des 13 et 14 décembre a été marqué par deux manifestations en faveur du logement.

Samedi 13, à l'appel de cinq associations de locataires et de cinq centrales syndicales, plusieurs milliers de manifestants ont affronté le froid et la pluie, dans le 7^e arrondissement des ministères, pour dénoncer la loi Boutin, aux cris de « Sarkozy, Boutin, assez de baratin ».

Cette loi devait être examinée cette semaine par le Parlement, examen reporté à janvier prochain, sous prétexte de « surcharge du calendrier des parlementaires » !

Associations de locataires et syndicats ont dénoncé ensemble le désengagement de l'État, puisque le budget 2009 prévoit une diminution de près de 10 % des crédits budgétaires destinés au logement. À ce sujet, le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, qui dénonce ce recul budgétaire, s'étonne de savoir comment, dans ces conditions, l'État peut prétendre qu'il dépensera plus pour répondre à l'urgence. Comment pourrait-il augmenter les places en maisons-relais, construire les 142 000 logements locatifs sociaux qui sont censés

accompagner la loi Dalo ?

C'est d'autant plus scandaleux que la pénurie de logements ne cesse d'augmenter dans les grandes régions urbaines comme la région parisienne, le Nord-Pas-de-Calais ou Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Cette pénurie est à la source de la hausse des loyers, un poste qui pèse de plus en plus lourd dans le

budget des ménages, alors que les salaires et pensions sont bloqués.

Dimanche 13, le DAL (Droit au Logement) a occupé la rue de la Banque, à Paris, avec des familles de mal-logés, un an après le démantèlement d'un campement semblable, au même endroit. À l'époque le gouvernement avait promis de relo-

ger les familles. Mais sur 374 familles que les pouvoirs publics avaient promis de reloger, 253 n'ont toujours rien.

Les promesses gouvernementales ne valent rien. C'est une toute autre politique de logement qu'il faudra imposer pour que les besoins de tous puissent être satisfaits.

Jacques FONTENOY

Témoignage sur la situation des sans-logis et des mal-logés

Augustin Legrand, porte-parole des Enfants de Don Quichotte, cette association qui avait planté des tentes le long du canal Saint-Martin pour protester contre le sort fait aux sans-logis, était l'invité dimanche 14 décembre de l'émission Ripostes, sur France 5. Il a dénoncé, au nom d'un collectif de 800 associations qui agissent sur le terrain vis-à-vis aussi bien des mal-logés que des sans-logis, les promesses non tenues du gouvernement.

Augustin Legrand a rappelé que lors de sa campagne électorale, Sarkozy s'était engagé à ce qu'il n'y ait plus de sans-logis dans les rues.

Lors de la mobilisation du canal Saint-Martin, il y a deux ans, il avait été promis, pour

faire face à l'urgence, 27 000 places d'hébergement réalisées en un an. En fait, il en a été construit moins de 14 000 et sur deux ans.

Il était aussi question de rénover 140 000 logements anciens, 90 000 seulement l'ont été. On recense 600 000 logements insalubres. Les enfants qui y logent ont de l'asthme ou la maladie du plomb et leurs parents doivent y faire la chasse aux cafards. On réhabilite seulement 10 000 de ces logements par an. À ce rythme, il faudrait soixante ans pour y mettre fin. D'ici là, combien de personnes et d'enfants en auront pâti ?

Il a également relevé que les 100 000 places existant actuellement pour héberger 100 000 personnes sans-logis ne sont

pas en adéquation malgré la similitude apparente des chiffres. En effet, environ 15 000 sont dans des gymnases qui seront fermés dès que les grands froids seront passés et les personnes retourneront dans la rue. Il a souligné, à cette occasion que les sans-logis, contrairement à une idée reçue, meurent plus souvent en été à cause des infections qu'ils attrapent dans la rue.

Derrière les chiffres martelés par le porte-parole des Enfants de Don Quichotte, il y a une réalité dramatique d'hommes, de femmes, de jeunes, de retraités pour qui le simple droit d'avoir un toit reste à conquérir.

J. F.

Éco-emballages pour les patrons et maxi-taxes pour les déchets ménagers

La société Eco-emballages était jusqu'à présent connue pour ses campagnes par affiches et à la télé pour expliquer « le geste de tri » des déchets ménagers et inciter à faire un acte « citoyen ». « L'environnement a un coût, maîtrisons-le ! », est-il proclamé.

Eco-emballages revient dans l'actualité en passant par la Suisse et les îles Caïmans : chargée de collecter une taxe auprès des entreprises, la société a placé une partie de cet argent dans des fonds spéculatifs alors qu'elle était censée la reverser aux communes organisant le tri des déchets ménagers. 55 à 60 millions d'euros se seraient ainsi évaporés. Ses dirigeants déclarent avoir fait « comme tout le monde ». Il faut dire que le conseil d'administration de la société est composé de responsables de Danone, Coca-Cola France, Nestlé, des groupes laitiers Sodiaal et Unibel, etc., habitués à placer leurs excédents de trésorerie au gré de la spéculation. Cela n'a pas empêché Borloo, ministre de l'Écologie de feindre l'étonnement. « Hal-lucinant ! », a-t-il déclaré. Pourtant, l'État dispose d'un « censeur » – c'est son nom officiel – au Conseil d'administration d'Eco-Emballages, et en novembre dernier, il a décidé de ne pas rendre public un rapport qui montrait, paraît-il, que cette société ne verse pas aux collectivités les sommes annoncées. Selon les calculs de l'association Amorce, les communes ne reçoivent en moyenne que la moitié des coûts que leur occasionne la collecte sélective des emballages.

Ainsi, la population paye deux fois pour les déchets : une première fois comme consommateurs – en moyenne 0,06 centime par emballage – et une seconde fois, bien plus lourdement, par les impôts locaux ou les charges locatives, car les patrons qui multiplient à souhait les emballages laissent les collectivités locales se débrouiller pour éliminer les déchets qu'ils ont générés et en faire supporter les frais aux habitants.

Jean SANDAY

• Nouveau plan de relance automobile

De l'argent pour les actionnaires pas pour les salariés

Les patrons des constructeurs et des équipementiers automobiles, Ghosn de Renault et Streiff de PSA en tête, sont ressortis très satisfaits lundi 15 décembre de l'Élysée, Sarkozy s'étant engagé à accorder des aides supplémentaires à l'industrie automobile que Luc Chatel, secrétaire d'État à l'Industrie, chiffrera pour la fin janvier 2009.



Ce seront donc des milliards de plus qui leur seront versés, eux qui n'avaient pourtant pas été oubliés dans le plan présenté à Douai le 4 décembre : prime à la casse de 1 000 euros pour les véhicules de plus de dix ans et l'achat d'une voiture neuve et peu polluante, création d'un fonds de soutien aux équipementiers doté de 300 millions d'euros et octroi d'un prêt de 500 millions d'euros à chacune des filiales bancaires de PSA et Renault à un taux de 8 %.

D'après les patrons, ces mesures seraient indispensables car les ventes se sont effondrées en novembre, de moins 14 % en France, à moins 35 % aux États-Unis et jusqu'à moins 50 % en Espagne et les stocks explosent. Mais ils oublient de dire que Renault par exemple vendra en 2008 presque autant de voitures qu'en 2007 et qu'il a fait 1,46 milliard d'euros de profits au premier semestre 2008... Alors, pour se faire entendre, les patrons comme Ghosn n'hésitent pas à menacer : « Si la crise de financement durait » les construc-

teurs « tomberaient les uns après les autres », ajoutant : « Nous sommes en train de parler de millions d'emplois. »

Ghosn et Streiff ont donc demandé des prêts de l'État sur deux ou trois ans à des taux particulièrement bas entre 4 et 5 %, que les banques leurs refusent. Ils reconnaissent ainsi implicitement que celles-ci, au lieu d'utiliser les milliards déjà versés par l'État pour soi-disant relancer le crédit, continuent à spéculer sur les marchés financiers à des taux bien plus élevés.

En contrepartie de ces aides, Sarkozy aurait demandé aux patrons de l'automobile de s'engager à ne pas fermer d'usines en France et à ne pas délocaliser. Et si Ghosn a fait mine de trouver cette demande normale, le PDG de PSA qui fabrique la moitié de ses voitures dans l'hexagone, s'est montré beaucoup plus discret et les rumeurs sur la fermeture d'une usine de la région parisienne vont bon train, rumeurs que la direction de PSA s'est refusée à démentir jusqu'à présent.

Depuis le début de la crise, les annonces de chômage par-

tiel n'ont pas cessé. Chez Renault Sandouville c'est une semaine sur deux, chez PSA à Poissy l'usine est fermée pour un mois depuis le 8 décembre et à Sochaux pour la même période depuis le 9. Pendant les congés de fin d'année toutes les usines d'automobiles seront fermées au moins deux semaines. Chez les équipementiers automobiles, c'est d'ores et déjà l'annonce de licenciements, comme chez Faurecia, qui supprimera 1 215 emplois dont 700 en 2009. Et c'est sans parler des milliers d'intérimaires déjà jetés à la rue. Alors avec les patrons de l'automobile, ce sont effectivement des millions d'emplois qui sont en jeu. Car ils n'envisagent absolument pas de prendre sur les quelques seize milliards de bénéfices accumulés depuis huit ans, pour maintenir les emplois ou indemniser les intérimaires, les prestataires et tous les salariés pendant le chômage technique. Et les nouvelles aides de l'État ne leur serviront qu'à maintenir ces dividendes versés à leurs actionnaires.

Cédric DUVAL

• Caisse des Dépôts

La banque publique dans les traces des spéculateurs

La Société civile immobilière de la caisse des dépôts (SCIC), filiale de l'institution publique, la Caisse des dépôts, connue depuis quelques années sous le nom d'Icade, possède 35 000 logements locatifs en Ile-de-France. Son Conseil d'administration vient de décider de les vendre. « Cette orientation a pour but d'alléger la société foncière d'actifs à faibles rendements pour aller vers des rendements

plus attractifs dans le tertiaire, comme des bureaux, des centres commerciaux ou des murs de cliniques », a déclaré le PDG. Il a ajouté que « disposer de liquidités au moment du retournement du cycle immobilier est le nerf de la guerre ».

Alors qu'elle est censée être l'outil financier de l'État, avec comme première tâche le financement du logement social, la Caisse des dépôts avait ouvert le capital de cette

filiale aux promoteurs immobiliers ainsi qu'aux fonds de placements et l'avait fait coter en Bourse depuis avril 2006.

Le problème c'est que cette dérive spéculative se fait avec l'argent d'une multitude de petits épargnants titulaire d'un livret A. En somme la Caisse des dépôts se comporte comme n'importe quelle banque championne de la spéculation financière.

Jean SANDAY

• Travail du dimanche

Les modifications du projet ne changent rien

Sarkozy est pressé de faire passer une loi autorisant le travail du dimanche. Et comme la grogne contre ce projet venait aussi de sa majorité, il a convoqué une cellule de crise, lundi 16 décembre, chargée de produire un texte consensuel, avant qu'il ne soit débattu au Parlement.

Par rapport au projet initial, il y a quelques reculs. Ainsi, il n'est plus question d'autoriser le travail tous les dimanches dans les quatre plus grandes agglomérations de France (Paris, Lyon, Marseille et Lille), mais d'accorder pour chaque commune le droit pour les magasins d'ouvrir dix dimanches par an, au lieu de cinq actuellement.

Mais par ailleurs, ce second projet marque peu de changements par rapport au premier, et contourne les points d'achoppement en les reformulant. La notion de « zones touristiques » où les commerces pourront ouvrir tous les

dimanches est élargie pour permettre à Paris, par exemple, que les grands magasins comme le Printemps ou les Galeries Lafayette soient situés dans une telle zone. Et les magasins situés dans une zone frontalière jouxtant un pays où le travail dominical est autorisé pourront eux aussi ouvrir chaque dimanche. En fait, cela ne concernerait que Lille !

Le dernier changement vise à légaliser le travail du dimanche dans les communes où cela se fait déjà, tel Plan-de-Campagne, près de Marseille.

Concrètement, donc, il n'y a aucune modification majeure, mais le gouvernement espère que cet époussetage du projet de loi amènera sa majorité à le voter comme un seul homme, et à faire admettre le principe que des travailleurs puissent être à la disposition de leur patron tous les jours de la semaine, y compris le dimanche.

Marianne LAMIRAL

Refusons la banalisation du travail le dimanche !

Le grand patronat du commerce et les politiciens à son service ont le culot de présenter l'ouverture du dimanche comme un moyen pour les salariés supposés « volontaires » d'augmenter leurs revenus, grâce aux majorations de salaire, obligatoires quand le travail du dimanche est exceptionnel. Mais est-on vraiment « volontaire » pour gagner quelques dizaines d'euros supplémentaires quand on est payé autour ou même en dessous du smic ? Est-on réellement « volontaire » lorsqu'on est en CDD et que l'on cherche à décrocher un emploi stable ?

Quant à la majoration pour le travail du dimanche, la Cour de cassation a jugé que quand le dimanche est un jour normal de travail et non plus exceptionnel, il n'y a plus d'obligations de paiement supplémentaire ni de récupération car cette journée devient une journée normale de travail.

Ainsi, dans le secteur du négoce de l'ameublement, la loi autorise depuis le 4 janvier 2008 à ouvrir tous les dimanches. La convention collective du négoce de l'ameublement prévoit bien une majoration salariale et un repos compensateur en cas de « travail exceptionnel le dimanche » mais elle est inapplicable au salarié qui travaille habituellement ce jour-là. Les patrons de l'ameublement n'ont aucune obliga-

tion de verser à leurs salariés une quelconque compensation pour le travail du dimanche. Et ceux-ci ne peuvent plus, de leur côté, refuser de venir travailler...

Les patrons de la grande distribution cherchent à obtenir que les dimanches travaillés deviennent systématiques, obligatoires et non majorés. Cette nouvelle déréglementation des maigres protections sociales existantes constitue un mauvais coup contre les travailleurs du commerce mais aussi pour toute la classe ouvrière car ce qui va devenir la règle et non plus l'exception pour le secteur du commerce pourra aussi s'appliquer pour les services et l'industrie.

Non seulement les travailleurs n'y gagneront rien financièrement, mais ils y perdront à terme sur tous les plans : précarité, vie sociale et familiale, santé...

À l'hypermarché Carrefour de Clairac près de Perpignan par exemple, la pétition nationale de la CGT pour l'augmentation des salaires et contre le travail du dimanche a été majoritairement signée par les employés. Le dimanche, la majorité des employés ne veulent ni aller à la messe, ni être obligés d'aller travailler pour enrichir une poignée d'actionnaires.

Correspondant LO

• Chômage partiel

Non aux pertes de salaire !

Plutôt que de prendre sur leurs bénéficiés pour amortir leurs baisses d'activités et écouler leurs stocks, de nombreuses entreprises mettent leur personnel au chômage partiel avec l'autorisation bienveillante des pouvoirs publics.

Pour organiser ce recours massif au chômage partiel, lundi 15 décembre, le gouvernement a provoqué une négociation entre le Medef et les syndicats. Un projet d'accord a aussitôt été élaboré sous la houlette de Sarkozy.

Le gouvernement a décidé que les journées de chômage partiel seraient indemnisées à 60 % du salaire brut à partir du 1^{er} janvier 2009, au lieu de 50 % actuellement. L'indemnisation horaire minimale des heures non-travaillées serait portée de 4,42 euros à 6,84 euros, ce qui correspondra au smic net. C'est essentiellement l'État qui prend sur les fonds publics pour cette revalorisation. L'allocation spécifique de chômage partiel qu'il verse aux employeurs pour les aider à débaucher leurs salariés est portée à 3,6 euros de l'heure, soit 500 euros par salarié pour quatre semaines !

Normalement, les travailleurs payés au smic ne devraient rien perdre. Par contre, tous les autres salariés continueront de perdre plusieurs centaines d'euros par mois de chômage. Pour eux, l'indemnité n'est que de 60 % du salaire brut, mais de plus elle restera calculée sans prendre en compte les heures supplémentaires au-dessus de 35 heures, ni toutes les primes, y compris la prime garantie d'ancienneté. C'est un vol manifeste, aggravé encore par le prélèvement de

7 % de cotisations CSG et CRDS. Ce sont donc des centaines de milliers de travailleurs qualifiés qui vont se retrouver indemnisés au smic pendant des semaines, voire des mois, de chômage partiel. Quant aux salariés à temps partiel à moins de 18 heures hebdomadaires, pour le moment, ils n'ont droit à rien.

Car, profitant de la crise, le gouvernement avec le patro-

nat prévoient que ces périodes de chômage sous-payées deviendront une pratique courante puisqu'un décret est annoncé, devant porter de quatre à six semaines consécutives l'autorisation de mise en chômage partiel et allonger à 800, voire 1 000 heures, par salarié, la durée du chômage partiel ; soit l'équivalent possible de six mois par an !

C'est la mise en place de la

flexibilité aggravée du travail, l'alternance de semaines de surproduction et de semaines sous-payées. Dans plusieurs entreprises, comme à General Motors à Strasbourg, des travailleurs se mobilisent pour exiger de recevoir des patrons leurs payes habituelles pour ces journées de chômage partiel. Ils ont bien raison !

Louis BASTILLE

• Renault Le Mans (Sarthe)

Première action contre le chômage partiel

À l'usine Renault du Mans, la production est arrêtée depuis le mercredi 10 décembre et le travail ne reprendra au mieux que le 5 janvier, ce qui fera au minimum quatre semaines d'arrêt. La raison invoquée par la direction est bien évidemment la crise dans l'automobile, prétexte bidon puisque Renault vendra au moins autant de voitures en 2008 qu'en 2007.

Si on voulait une preuve supplémentaire que ce chômage est organisé par la direction, c'est son acharnement à maintenir, voire à augmenter les cadences de production.

Certains d'entre nous ont reçu des menaces de sanction car ils ne faisaient pas le compte, même s'ils devaient chômer deux jours plus tard. Dans d'autres secteurs, la direction augmente même la cadence pour que la production habituelle soit réalisée en trois jours. Ainsi, dernièrement, dans un secteur de montage de trains arrière, la direction a voulu renvoyer chez lui un travailleur parce

que, selon elle, il n'allait pas assez vite. Mal lui en a pris, ses camarades de travail, révoltés par cette façon de faire, ont débrayé plusieurs heures et la direction a dû reculer.

Ceci dit, depuis fin octobre, les journées non travaillées se sont accumulées, à raison de deux à trois par semaine, ce qui a eu pour effet de vider les compteurs de congés collectifs (jours de RTT) de la très grande majorité d'entre nous. En conséquence, plus de 250 travailleurs ont été touchés par le chômage partiel (une à cinq journées). En décembre, avec cet arrêt prolongé, c'est la quasi-totalité des ouvriers qui vont se retrouver dans cette situation. Cela va entraîner une perte sèche de 30 euros par journée, soit 400 euros pour décembre.

Cette situation, surtout chez les jeunes qui ont les plus petits salaires, génère du mécontentement et des discussions, surtout après la parution d'un tract syndical qui montrait qu'il suffirait de rogner de 30 centimes seule-

ment les dividendes des 284 millions d'actions Renault pour maintenir en totalité le salaire de tous les travailleurs de l'entreprise victimes du chômage partiel.

La CGT a appelé à un rassemblement devant l'usine le vendredi 12 décembre pour réclamer l'indemnisation à 100 % du chômage. Bien qu'une partie de l'usine soit déjà au chômage, environ 300 travailleurs ont répondu à cet appel, dont certains venus d'entreprises d'équipements, notamment NTN, ex-secteur transmissions de Renault vendu il y a plusieurs années.

De se retrouver aussi nombreux dans ces conditions a donné le moral à tout le monde pour continuer et renouveler la mobilisation, en étant encore plus nombreux la prochaine fois.

Entre 2001 et 2007, Renault a réalisé plus de 18 milliards de bénéfices. Alors, la direction peut et doit payer.

Correspondant LO

• Gare SNCF Saint-Chamond (Loire)

À retenir...

Les usagers de la gare de Saint-Chamond ont découvert une affichette ainsi libellée : « À partir du 7 décembre fermeture définitive des toilettes, veuillez utiliser les toilettes du train. » Il n'y a pas d'exception pour les

personnes handicapées.

Il ne faut donc pas avoir un besoin pressant, surtout si le train a du retard ou s'il est remplacé par un car, comme cela arrive dès qu'il y a des problèmes sur les voies.



• Michelin Cholet (Maine-et-Loire)

Un travailleur licencié et un autre sanctionné pour délit d'opinion

La liberté d'expression existe dans la Constitution française ; le droit d'expression des salariés existe à l'intérieur des entreprises. C'est de trop pour Michelin.

Un travailleur vient d'être licencié au motif qu'il est allé sur un site internet en-dehors de son temps de travail pour dire que Michelin est un exploiteur. Un autre vient d'être sanctionné de trois jours de mise à pied pour avoir déclaré, aussi sur internet : « Production, production, mais la fiche de paie toujours pareil ». Michelin les accuse d'un manque de loyauté vis-à-vis de l'entreprise !

La loyauté pour Michelin voudrait que les travailleurs soient obligés d'être d'accord avec lui dans et en-dehors de l'entreprise. Comme disait un ancien dictateur, je n'interdis à personne d'être d'accord avec moi.

Il faudrait donc être d'accord sur les suppressions d'emplois, les bas salaires, notre exploitation quotidienne sur les lignes de production, le chômage technique, et être d'accord avec les actionnaires qui nous vident les poches pendant qu'ils s'engraissent. Voilà ce que cela veut dire et c'est bien sûr scandaleux.

Ce licenciement et cette mise à pied de trois jours s'adressent à l'ensemble des travailleurs. En cette période de crise économique, de chômage technique, de suppressions d'emplois, de pertes de salaire, Michelin veut intimider tout le monde et faire taire toute contestation à venir. D'autre part, depuis quelque temps, la direction sanctionne pour un oui et pour un non, et pratique les licenciements individuels. Pour le patron, c'est un bon moyen de dégraisser les effectifs.

Michelin voudrait nous voir au garde à vous, le petit doigt sur la couture du pantalon, comme à l'armée. Il n'en est pas question.

Solidarité avec nos camarades ; ne laissons pas passer une telle ignominie.

Correspondant LO

• Hôpital Edouard-Herriot – Lyon

Les urgences médicales et psychiatriques en grève pour les effectifs

Le personnel est en grève reconductible depuis le 8 décembre. Il en a assez de travailler de manière quasi permanente en sous-effectif et réclame des effectifs qui puissent permettre d'assurer la qualité des soins ainsi que la sécurité des patients et du personnel.

La grève a été votée à l'unanimité par le personnel de l'accueil des urgences, qui a été immédiatement suivi par les services d'urgences qui prennent en charge les hospitalisations. Sur une centaine d'agents près de 80 % sont grévistes, tout en assurant le service minimum.

La charge de travail ne cesse d'augmenter chaque année (près de 15 % de plus cumulés sur trois ans), des lits supplémentaires ont été créés dans les services post-urgences, mais sans créer en contrepartie suffisamment de postes paramédicaux et médicaux. Une nouvelle organisation du travail a eu en plus pour conséquence qu'il n'y a plus de médecins spécifiquement rattachés aux services, ce qui alourdit encore la prise en charge des patients par les infirmiers et les aides-soignants.

Et devant la pénurie de remplacements, le service d'urgence travaille 80 % du temps en dessous de l'effectif normal, et une procédure dite « dégradée » réduisant encore le nombre minimum de présents a été mise en place. Le personnel a essayé d'alerter la hiérarchie sans succès, il ne restait alors plus que la grève. Car le personnel ne supporte plus de travailler dans ces conditions, de voir les patients

pris en charge après six heures d'attente, ce qui engendre inévitablement des situations d'agressivité verbale et physique envers lui. Il ne faut plus avoir à choisir entre poser une perfusion ou mettre un bassin. Car l'infirmier se retrouve souvent seul dans son secteur, les aides-soignants devant assurer une cinquantaine de transports de malades par jour et ne pouvant

ment. Sans oublier le matériel défectueux ou en nombre insuffisant, une sonnette sur trois ne fonctionne pas, les chemises pour les patients en nombre insuffisant

Une situation devenue intenable que les grévistes sont allés dénoncer auprès de la direction locale de l'hôpital et la direction générale des Hospices Civils de Lyon. Ce sont toujours les



être présents pour prendre en charge le confort des patients.

Les grévistes dénoncent aussi la suppression du poste de préparateur en pharmacie, ce qui contraint en plus à gérer les commandes de médicaments et vérifier les dates de péremption, ce qui n'est pas toujours possible. Cela peut amener l'infirmier à courir chercher dans un autre service un médicament dont il a besoin immédiate-

mêmes réponses : « *Nous n'avons pas les moyens, l'hôpital a 120 millions de déficit, il faut trouver une autre organisation, pas question de créer de nouveaux emplois* » ou bien « *Nous procéderons par redéploiement des personnels.* »

Des réponses qui ne satisfont pas les grévistes qui continuent leur mouvement, bien décidés à se faire entendre.

Correspondant LO

• La Poste

Le projet de privatisation toujours aussi inacceptable

Une commission mise en place par Sarkozy pour « réfléchir à l'avenir de La Poste et à son statut », vient de rendre ses conclusions au gouvernement. Son président, Ailleret, ancien directeur général d'EDF, avait déjà participé à la commission sur l'énergie qui avait conclu à l'ouverture du capital d'EDF-GDF.

La commission sur l'avenir de La Poste s'est donc prononcée, comme on pouvait s'y attendre, pour une transformation de l'entreprise publique en société anonyme détenue à 100 % par des investisseurs publics. En clair, elle ouvre la voie à la privatisation de La Poste. On en revient

donc à la case départ, ce qui avait suscité l'opposition d'une bonne partie de la population.

Alors, le seul problème est de savoir si Sarkozy et Fillon vont se servir de ce rapport pour présenter une nouvelle fois le projet de changement de statut de La Poste.

La seule chose qui pourra leur faire enterrer ce projet, définitivement, ce sera la réaction des postiers d'abord et de la population en général. Si le temps est aux luttes en 2009, ce projet finira à la poubelle. C'est ce qu'on peut souhaiter de mieux.

Jean SANDAY

La fin des files d'attente, c'est pas pour demain !

Le directeur de La Poste a profité de la présentation d'un bureau de poste « de la nouvelle génération » dans le centre de Paris pour y aller de ses petites promesses : d'ici 2012 les bureaux de poste parisiens auront tous été réaménagés pour un meilleur accueil des usagers.

Fini, les interminables queues ? Selon la direction l'attente serait en moyenne de 12 minutes à Paris pour 8 minutes en province. Des chiffres qui expriment bien mal la réalité.

Loin d'embaucher des effectifs supplémentaires, la direction envisage de supprimer un emploi par bureau en fusionnant les postes de comptable et de caissier !

Ensuite, elle veut revenir au système des guichets « spécialisés », colis, opérations financières, etc., comme autrefois, alors que ces guichets « spécialisés » avaient été supprimés pour éviter les attentes trop

longues à certains guichets et les temps morts à d'autres.

Enfin sa dernière trouvaille, c'est d'ouvrir les bureaux parisiens jusqu'à 20 heures, au lieu de 19 heures actuellement, et le samedi après-midi jusqu'à 17 heures. Ces dernières mesures peuvent rendre l'accès plus facile à bien des usagers, mais comme il n'est pas question d'embaucher, elle répartira le même nombre de guichetiers tout au long de la journée, en en mettant moins aux heures dites creuses, si bien qu'il faudra en permanence faire la queue... y compris aux heures dites creuses.

Le problème c'est qu'il est impossible d'améliorer l'accueil des usagers dans les bureaux sans cesser de diminuer année après année le nombre d'agents, alors que le service exigerait de l'augmenter.

Le reste n'est que poudre aux yeux.

Alain VALLER

• Famar - Orléans

Un débrayage réussi

L'usine Famar d'Orléans, qui fabrique des médicaments pour différents laboratoires, emploie 330 travailleurs. Mais alors que l'effectif est stable depuis des années, la production, elle, a augmenté cette année de plus de 70 %.

Cela entraîne une dégradation des conditions de travail : heures supplémentaires, remise en cause des horaires avec le travail du samedi et du week-end. Pour nombre d'entre nous, les horaires

d'équipe compliquent déjà notre vie familiale, et il n'est pas question que notre repos du week-end soit amputé. Alors, lorsque la direction, après avoir fait appel dans un premier temps à des volontaires, a commencé à imposer les samedis travaillés, la colère s'est manifestée dans les secteurs de production.

Vendredi 12 décembre, à 11 h 30, les travailleurs d'une ligne, accompagnés de représentants syndicaux, sont partis

en cortège dans l'usine, entraînant la totalité des ouvriers des lignes et une partie de ceux des mélanges. Avec le changement d'équipe, ceux de l'après-midi ont débrayé à leur tour. La revendication principale était le refus des samedis imposés. Le matin même, la direction, qui avait eu vent d'un débrayage possible, avait fait apposer des affiches annonçant que la prime pour les samedis passait de 8 à 12 euros, ce qui avait fait dire à certains d'entre

nous : « *Elle estime à 4 euros le prix de notre mécontentement !* »

Sans réponse de la direction, nous avons débrayé à nouveau le 15 décembre au changement d'équipe, toujours aussi nombreux. Cette fois, la direction a proposé une prime de 160 euros pour ceux qui auront travaillé au moins trois samedis au cours de l'année 2008. Comme cela ne nous satisfaisait pas, il était prévu de continuer les

débrayages.

Chacun est heureux d'avoir ainsi réagi collectivement (la dernière grève dans l'usine remontait à 2001). D'autant plus que Famar vient de racheter l'usine McNeal d'Orléans-La Source, avec l'intention de supprimer 170 emplois sur 480. Contre les licenciements et les dégradations à venir de nos conditions de vie, nous savons qu'il y aura à se défendre.

Correspondant LO

• Métro parisien

Grève sur la ligne 13

Mardi 9 décembre, sur la ligne 13 du métro parisien, desservant Chatillon au sud de la capitale jusqu'à Saint-Denis - Gennevilliers au nord, nous étions en grève contre la dégradation des conditions de travail.

Sur cette ligne, une des plus chargées du réseau, la RATP a investi plus de 250 millions d'euros en équipements divers pour la désengorger et améliorer le transport. Sauf que certains de ces projets sont en retard, à commencer par la rénovation des rames, qui ont 30 ans ! En cinq ans, sur 62 rames seules 17 ont été rénovées. Dans le même temps, la RATP a accru son offre de transport de 3 %, sans augmenter cependant les effectifs, ni à la conduite, ni en station. Sur cette ligne circulent en théorie 52 trains aux heures de pointe, au lieu de 50 précédemment. Dans la réalité la circulation est moindre. Au mois d'octobre, par exemple, plus de 1 000 tours ont été perdus (chaque conducteur doit normalement accomplir trois tours par jour) pour cause de pannes de signaux, d'alimentation électrique, etc., ce qui équivaut à trois jours sans train ! Et le mois de novembre n'a pas été meilleur. De toute façon, le plan de modernisation mis en place par la direction est très insuffisant par rapport à ce qui serait nécessaire, à savoir le dédoublement de la ligne réclamé depuis plus de 20 ans

par les usagers.

C'est contre toute cette politique que les grévistes se sont mobilisés, en particulier contre la pression de plus en plus forte exercée sur le personnel par une direction qui entend réaliser un maximum de tours avec un minimum de personnel. Il y a eu 24 % de grévistes sur la journée, bien qu'un seul syndicat, la CGT, ait appelé à la grève, et aussi malgré le chantage à la prime de la direction, qui avait promis 240 euros à condition que les objectifs de la ligne soient respectés pour 2008... ce qui pour beaucoup signifiait : à condition de ne pas faire grève.

La direction a fait venir de nombreux conducteurs de la réserve générale pour remplacer les grévistes. Cela n'a pas été très efficace puisque le matin de la grève, en pleine heure de pointe, un de ces conducteurs a semé la pagaille en essayant de résoudre une avarie sur un train en parfait état. Des voyageurs ont dû être évacués sur les voies et la ligne a été arrêtée totalement pendant une demi-heure !

Pendant ce temps, les grévistes ont interpellé la direction pour lui dire tout le mal qu'ils pensaient de sa gestion et réclamer des effectifs supplémentaires, ainsi que le respect de la réglementation d'utilisation du personnel.

Correspondant LO

• McNeal - Orléans

Refusons les licenciements

Le groupe Johnson & Johnson, auquel appartient l'usine McNeal d'Orléans-La Source, avait acheté celle-ci en janvier 2007 au groupe pharmaceutique Pfizer. Il nous annonce aujourd'hui son intention de la revendre à Famar, avec à la clé 170 licenciements et la fermeture de l'usine Famar d'Orléans dans les cinq ans.

On ne peut pourtant pas dire que cela va mal pour J&J, qui affiche des profits insolents même en pleine période de crise : pour le 3e trimestre de cette année, le bénéfice net est de 3,3 milliards de dollars, en augmentation de 7,6 % sur l'année.

La direction nous présente comme une chance exceptionnelle le fait de rassembler sur le même site les différentes productions des deux usines, en

transférant sur le site de La Source les travailleurs de Famar Orléans. Mais la vraie raison de cette vente est leur soif de profits toujours plus grande, avec comme conséquence une nouvelle dégradation de nos conditions de travail, puisqu'ils voudraient nous faire faire la production des deux usines avec 170 personnes en moins.

La direction voudrait nous faire croire qu'il s'agirait uniquement de départs volontaires ou à la retraite. Mais qui peut croire qu'aujourd'hui quelqu'un soit prêt à quitter son emploi ? Personne n'est dupe du bourrage de crâne de la direction, et nous sommes loin d'avoir dit notre dernier mot.

Correspondant LO

• Air France Industrie – Orly et Villeneuve (Val-de-Marne)

Les économies, source d'accidents, ça suffit !

Ces dernières semaines, plusieurs incidents et accidents se sont produits dans les ateliers d'AFI (Air France Industrie) sur la zone aéroportuaire d'Orly.

Certains, comme l'explosion d'un amortisseur de train avant ou la chute d'une porte de soute sur des Airbus 340, auraient pu avoir des conséquences dramatiques.

Cette situation ne doit rien au hasard ou à une quelconque fatalité. Elle résulte d'une politique délibérée d'économies dans les ateliers et les hangars de la part de la direction d'Air France.

Dans le cas des deux accidents cités, cela s'était traduit par le non-remplacement de bancs d'essai et d'outillages indispensables à la maintenance des avions, par la mise à la disposition des ouvriers et des techniciens d'une documentation technique en anglais qui n'était pas à jour. Mais il y a aussi le manque de matériel de sécurité, la formation des travailleurs qui est parfois insuffisante pour les tâches que la direction exige

d'eux. À cela s'ajoute une tension permanente sur les effectifs. Du coup, on a des horaires de plus en plus fatigants, avec la multiplication des roulements en 3x8, week-end compris. Même ainsi certaines professions sont en un tel manque d'effectif, que la direction déplace sans arrêt des travailleurs d'un chantier avion sur un autre. Cela, bien sûr, a pour conséquence que ces travailleurs ne peuvent pas vraiment être au courant, alors qu'ils sont censés l'être, de tout ce qui se fait sur tel ou tel avion.

Face à tous ces problèmes et aux conséquences que cela entraîne, la seule réponse des responsables d'AFI est de sanctionner. Ainsi, à l'usine de Villeneuve-le-Roi, deux travailleurs des Équipements, accusés d'une erreur dans le traitement d'un toboggan d'évacuation d'avion, une tâche à laquelle ils n'avaient pas été suffisamment préparés, ont écopé d'une mise à pied d'un jour. Dans les ateliers voisins d'Orly-Nord, deux autres travailleurs ont reçu, dans des circonstances

similaires, une lettre d'observation, ce qui peut les pénaliser du point de vue salarial.

Ainsi, la direction nous place dans des conditions où nous risquons l'accident, ou bien où nous risquons de commettre une erreur qui pourrait avoir des conséquences pour des passagers, puis, en cas de problèmes, elle se défait de ses propres responsabilités en cherchant parmi nous des boucs émissaires.

Mais trop, c'est trop, pas question d'être les lampistes ! Et c'est ce que nous sommes allés dire à notre hiérarchie, à l'occasion de débrayages successifs et de plus en plus nombreux.

Du coup, la direction a fait un pas en arrière. Elle reconnaît maintenant qu'il y a des problèmes dans nos conditions de travail et elle s'est engagée à ce que ses sanctions n'entraînent pas de conséquences financières pour nos camarades. Sur ces deux points, entre autres, nous aurons tout intérêt à ne pas relâcher notre vigilance.

Correspondant LO

• MA France - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

La mort d'un ouvrier en Italie et le black-out des employeurs

MA France à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), ex-Magnetto Automotive, est une usine d'emboutissage d'éléments de carrosserie automobile. Le 24 septembre dernier, la société a envoyé en mission un ouvrier metteur au point pour réceptionner un nouvel outil de presse auprès du fabricant, l'établissement Lamec à Venaria, près de Turin en Italie. Arrivé sur place, cet ouvrier a été victime dans l'atelier d'un accident mortel du travail par écrasement.

Dans quelles circonstances exactes a eu lieu cet accident ? Deux mois après, ses collègues de travail ne le savent toujours pas, les directions des deux entreprises organisant un véritable black-out.

La direction de MA France a tout d'abord empêché le Comité d'hygiène et de sécurité - conditions de travail

(CHSCT) de faire son enquête ; elle n'a accepté le déplacement de deux de ses membres chez Lamec qu'un mois et demi plus tard. Arrivés en Italie, ceux-ci se sont vu interdire l'entrée de l'usine Lamec. Ils n'ont donc pu connaître la vérité sur la mort de leur collègue, qui laisse une femme et deux jeunes enfants. Le voyage leur a seulement permis d'établir qu'il était parti depuis plus de onze heures de chez lui lorsque l'accident a eu lieu.

Les directions se réfugient derrière le secret de l'enquête pénale italienne. Arguant que l'outil à l'origine de l'accident a été mis sous séquestre, elles prétendent que le droit français du travail ne s'applique pas en Italie. Or tout cela n'est qu'un prétexte, car l'établissement Lamec n'est pas fermé et continue normalement de produire ses outils de presse. De

plus, la loi italienne concernant les accidents du travail dans les locaux d'autres entreprises est similaire à la loi française puisqu'elles sont toutes deux la transposition de la même directive européenne. Et elle ne s'oppose théoriquement pas au droit d'enquête des représentants du personnel.

La libre circulation aux frontières de l'Union européenne permet aux marchandises de circuler sans entrave d'une entreprise européenne à une autre, d'y faire travailler sans sécurité des salariés envoyés en mission pour le profit des employeurs ! Mais quand des travailleurs revendiquent, eux, la libre circulation pour aller s'informer, les employeurs leur opposent les frontières.

Correspondant LO

• Les équipementiers automobiles face à la crise

Les profits d'hier doivent servir à garantir les emplois

Les groupes automobiles comme Renault et PSA Citroën anticipent la baisse de leurs ventes, réduisant leur production, mettant en chômage partiel des milliers de travailleurs et licenciant les intérimaires et les CDD. De leur côté, les industriels qui produisent des équipements pour l'industrie automobile en profitent, eux aussi, pour « redimensionner leur dispositif », selon l'expression d'un dirigeant de Faurecia. Ils planifient des licenciements économiques importants, expliquant, comme la direction du groupe Bosch, qu'ils ont « besoin d'un ajustement de personnel ».

En fait, la plupart de ces fournisseurs sont soit des filiales de géants de l'industrie automobile, soit appartiennent à des groupes industriels comprenant des dizaines de milliers de salariés.

Faurecia, qui est le numéro un français de l'équipement automobile, emploie 60 000 personnes dans 28 pays différents, fournissant à Mercedes, Chrysler, Fiat, Volkswagen et PSA Peugeot-Citroën, etc., les sièges et des systèmes d'échappement. Il annonce la suppression de plus de 1 200 emplois. Par précaution en quelque sorte, car cette filiale à 71 % de PSA Peugeot-Citroën se porte bien, avec des résultats en 2007 marqués par « une croissance soutenue ».

Valeo, son concurrent, lui aussi présent dans de nombreux pays et employant des dizaines de milliers de salariés, annonce pour le premier semestre 2008 un résultat net en hausse de 41 % par rapport au précédent semestre, permettant à ses actionnaires de se partager en pleine crise quelques millions d'euros de dividendes.

La Française de Méca-

nique, détenue par PSA et Renault, annonce aussi de bons résultats pour le premier semestre 2008, mais anticipe les conséquences de la crise en procédant à des licenciements collectifs. Son directeur général annonce déjà « qu'il faudra poursuivre ces efforts d'adaptation », ce qui en langage de patron signifie que de nouveaux travailleurs seront jetés à la rue pour éviter que « la marge financière » de l'entreprise ne soit entamée et les dividendes des actionnaires écornés.

Chez Continental France, filiale du géant allemand du pneumatique Continental, des menaces pèsent sur l'emploi des 1 200 salariés de l'usine de Clairoux (Oise). Les usines d'Asnières (Hauts-de-Seine), de Rambouillet (Yvelines) risquent de fermer. La direction compte faire, aux dépens des travailleurs, les 3,5 millions d'euros d'économies qu'elle estime nécessaires. Déjà le nombre des travailleurs intérimaires est passé de 300 à 50 et du chômage partiel est annoncé. Pourtant, le groupe Continental a annoncé un milliard de bénéfice en 2007.

Bosch, groupe allemand qui emploie plus de 270 000 salariés de par le monde, dont plus de 9 000 en France, a d'ores et déjà supprimé des centaines de postes précaires, réduit les horaires de travail et annoncé du chômage partiel dans ses usines allemandes, tandis qu'en France les contrats des travailleurs en CDD ne sont plus renouvelés et des licenciements économiques sont programmés.

BASF, leader mondial de l'industrie chimique et producteur des peintures pour l'industrie automobile, qui a réalisé en France en 2007 un chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros, n'entend pas prendre de risque pour les mois qui viennent. Il a décidé de réduire de 20 % ses effectifs, de recourir au chômage partiel. En France, le groupe annonce 1 000 suppressions d'emplois, non parce qu'il est en difficulté mais « pour réduire ses coûts » et garantir ses marges, bien sûr.

Ainsi, les profits accumulés au cours des années passées grâce au travail de centaines de milliers de travailleurs de l'industrie automobile et de ses équipementiers n'ont servi qu'à enrichir les actionnaires de ces groupes. Et aujourd'hui, sous prétexte que leur économie est en difficulté, il faudrait que les travailleurs acceptent de servir de variable d'ajustement !

Pas question !

Lucienne PLAIN

• La Barre Thomas – Rennes

Nouveau plan de licenciements

L'usine de la Barre Thomas était il y a quelques années une usine du groupe PSA. Depuis, Peugeot-Citroën s'en est débarrassé et aujourd'hui c'est un groupe d'investissement américain, Silver Point, qui est le propriétaire de cette usine qui fabrique essentiellement des pièces en caoutchouc pour PSA.

Actuellement les ouvriers sont pour un mois au chômage comme dans la plupart des usines de l'industrie automobile. La direction a trouvé judicieux de choisir ce moment pour annoncer un nouveau plan de

licenciements qui devrait concerner 250 personnes. Comme ça, elle espère éviter la confrontation avec les ouvriers mais elle est sûre de gâcher un peu plus le mois de repos qu'elle a imposé à tous. En plus des revenus en baisse à cause du chômage, il va falloir passer les fêtes de fin d'année avec cette nouvelle menace.

L'arrogance des patrons n'a pas de limite et le contexte de la crise les entraîne à mettre en œuvre de façon accélérée leurs projets, au mépris des travailleurs de l'entreprise. Le dernier

plan de sauvegarde de l'emploi, comme disent les patrons, a été particulièrement dur à vivre dans l'usine et les méthodes de la direction avaient choqué la population de la région de Rennes.

À force d'humiliations, il se pourrait bien que les patrons provoquent des réactions de colère. Et la longue trêve de fin d'année pourrait être l'occasion de retrouver des forces pour se préparer à riposter à cette nouvelle offensive patronale.

Correspondant LO

• ArcelorMittal

Profits et licenciements augmentent en même temps



Le groupe sidérurgique ArcelorMittal a annoncé 3,8 milliards de dollars de bénéfice pour le troisième trimestre, soit 28 % de plus que l'an passé pour la même période. Sur cette somme, 2,3 milliards de dollars seront versés en dividendes aux actionnaires.

Dans le même souffle, la direction du groupe annonce qu'elle va réduire sa production et procéder à des milliers de licenciements dans ses usines et ses bureaux, dont 1 400 « départs volontaires » en France, suite d'une cascade de suppressions d'emplois permanente depuis des années. De plus, la fermeture temporaire ou partielle des usines de Mittal entraîne le licenciement de fait de tous les travailleurs en contrat précaire, la fin des chantiers pour les ouvriers des entreprises extérieures, le chômage pour ceux des entreprises sous-traitantes, la baisse des salaires pour les ouvriers du groupe. Le nombre global d'emplois ainsi supprimés est impossible à estimer mais il est certain qu'il est catastrophique pour des régions entières. ArcelorMittal ne s'en préoccupe pas. Son unique souci est, comme le groupe le proclame hautement, de « verser de gros dividendes, sans risque, à ses actionnaires ».

Le journal *Le Parisien - Aujourd'hui* a demandé au directeur général d'ArcelorMittal France, Daniel Soury-Lavergne, s'il comprenait « l'aspect choquant qu'il y a à

supprimer des emplois tout en continuant à verser de généreux dividendes aux actionnaires ». Ce dernier a eu le front de dire que de nombreux salariés étaient actionnaires du groupe et « qu'on ne pouvait pas envisager de les priver de dividende ».

Mais l'actionnariat salarié, chez Mittal comme ailleurs, est une fumisterie. Cette année le groupe a proposé 2,5 millions d'actions aux 300 000 salariés en leur concédant une remise de 10 %, avec obligation de les conserver pendant au moins trois ans. Les salariés qui en ont acheté quelques-uns toucheront 1,5 dollar par action. Ce qui, sans envisager le pire, ne compensera même pas le manque à gagner dû au chômage partiel, une fois que les congés seront épuisés.

En revanche le groupe a distribué 8,5 millions d'actions gratuites, des stock-options, à quelques centaines de hauts responsables et en particulier aux plus hauts d'entre eux, Mittal père, fils et fille. Pour les détenteurs de quelques dizaines ou centaines de milliers de stock-options, les dividendes versés commencent à représenter des sommes confortables.

Mais surtout la famille Mittal détient elle-même 43,02 % des parts du groupe, hors stock-options, et rafle donc près de la moitié des bénéfices. L'actionnaire qu'on ne « peut pas priver de dividende », c'est donc Mittal lui-même !

Paul GALOIS

Crise politique et marasme économique et social

Début septembre, Costas Caramanlis, chef du gouvernement conservateur grec, déclarait : « Les réformes dans le cadre de la politique économique ont sorti la Grèce de la façon la plus douce de la procédure du déficit excessif où elle se trouvait... Nous progressons dans la bonne voie. » La révolte des jeunes, déclenchée par l'assassinat d'un des leurs, mais révélatrice du malaise social et économique, est venue démentir cet optimisme ou plutôt ce mensonge gouvernemental.

Depuis bien longtemps la Grèce a une économie chancelante. Les subventions européennes ont permis une certaine modernisation des infrastructures, entre autres pour les Jeux Olympiques en 2004 (aéroport, routes, tramways ou métro d'Athènes). Mais les dépenses pour ces Jeux se sont élevées à plus de 7 milliards d'euros, dont l'État présente la facture à la population. L'agriculture, de toute façon minoritaire dans la production des richesses nationales, est en crise et les paysans ont récemment bloqué les routes pour protester contre la baisse des prix de leurs produits, divisés par trois pour le maïs par exemple. L'industrie n'a jamais été très solide et est concentrée surtout dans le secteur de la transformation (textile, produits alimentaires) qui a perdu de nombreux emplois. La principale source de richesses (plus de 70 % du produit intérieur brut) se trouve donc dans les services : le tourisme, le commerce et en particulier la marine marchande. Mais la flotte grecque – 20 % de la flotte mondiale – est atteinte par le ralentissement du commerce international et de nombreux bateaux restent à quai au Pirée.

Le retard de l'économie grecque combiné à la crise mondiale a mené à une situation que les gouvernements successifs, de gauche ou de droite, ont fait payer à la population.

Depuis 2002, le coût de la vie est passé à 85 % de la moyenne européenne, alors que le revenu moyen plafonnait à 50 % de cette moyenne. Les prix sont européens et les salaires sont grecs. Les jeunes, la « génération 600 euros », ne trouvent que des petits boulots mal payés, et encore ! Près de 25 % des 15-24 ans sont sans travail. Officiellement, en septembre dernier, le taux de chômage des femmes était de 10,7 %, celui

des hommes de 5,1 %. Mais, d'après un responsable de la Confédération syndicale du secteur privé (GSEE), on attend pour janvier 2009 une perte de 100 000 emplois, soit 5 % de chômage supplémentaire. 40 % des travailleurs gagnent moins de 1 100 euros brut et le pays compte 14 % de travailleurs pauvres, le taux le plus élevé de l'Europe des 27. En fait, beaucoup ne s'en sortent qu'en faisant un deuxième travail.

Depuis des années, mais avec une accélération sous le gouvernement de droite, les « réformes » ont toutes été

dans le même sens : attaques contre les droits des travailleurs, contre la retraite (augmentation des annuités et pensions diminuées de 10 à 40 %), privatisations d'entreprises nationales (poste, téléphone, compagnie aérienne). Les services publics sont étranglés. Le gouvernement Caramanlis, ayant du mal à trouver des capitaux sur les marchés financiers qui jugent la Grèce peu fiable, est accusé d'avoir sérieusement ponctionné les fonds de la Sécurité sociale et les hôpitaux sont étranglés par une dette de 4 milliards

d'euros. Mais le gouvernement a décidé de passer le taux d'imposition des bénéfices sur les sociétés de 35 % en 2004 à 25 % en 2008. L'État vient d'accorder 28 milliards d'euros aux banques. Le budget militaire reste proportionnellement le plus élevé des pays de l'Union européenne.

Selon les sondages récents, entre 70 et 83 % de la population condamnent l'attitude du gouvernement. Mais à la question de savoir quel dirigeant politique a eu l'attitude la plus correcte dans les derniers événements, 41 % répondent

« aucun » : ni Caramanlis, qui recueille 20 % d'opinions favorables, et qui reste marqué par sa politique antisociale, répressive et par les scandales politico-financiers ; ni Papandréou, leader du Parti Socialiste (Pasok), avec ses 17 %, qui ne peut faire oublier que son parti a mené la même politique de privatisations et d'attaques contre les travailleurs quand il était au pouvoir.

Les jeunes, les travailleurs de Grèce ne peuvent vraiment pas compter sur ces gens-là pour faire face à la crise.

Sylvie MARÉCHAL

Après la grève générale du 10 décembre

C'est dans le contexte de forte tension politique causée par l'assassinat par la police du jeune de quinze ans, Alexandros Grigoropoulos, que s'est déroulée le 10 décembre en Grèce la grève générale de protestation contre la vie chère, le chômage et les mesures du gouvernement prévues par la nouvelle loi de finances.

Le Premier ministre Caramanlis avait invité les syndicats à suspendre la grève, pour éviter que les manifestations n'offrent des occasions d'incidents. Mais le syndicat confédéral GSEE et celui de la fonction publique ADEDY ont confirmé la grève, tout en changeant le programme de la manifestation d'Athènes. Ils ont renoncé à défilé et se sont repliés sur un meeting sur la place Sintagma, devant le Parlement. Le syndicat PAME, lié au Parti Communiste, a manifesté de façon séparée sur la place Omonia.

La même matinée ont eu lieu deux autres manifestations, l'une de la coalition de gauche représentée au Parlement, SYRIZA, et une autre où se sont retrouvées l'ensemble des organisations d'extrême gauche. De ces deux manifestations sont partis des cortèges qui, après avoir défilé par les rues du centre, ont conflué sur la place où se trouvaient déjà le GSEE et l'ADEDY. Il y eut des minutes de tension, quand de nombreux jeunes sortis de la foule jetèrent sur la police des pierres et même quelques bouteilles incendiaires. La police répondit en tirant des grenades lacrymogènes, et la foule des manifestants se dispersa lentement, le meeting étant terminé.

Les manifestants ce jour-là ont été nombreux et le risque d'incidents ne les a pas découragés.



Devant le Parlement d'Athènes, le 10 décembre.

La direction GSEE-ADEDY a déclaré que « la grève a paralysé le pays ». Au-delà de cette déclaration, il semble que la grève ait réussi en particulier dans les points forts des syndicats, les transports (même si, justement pour permettre aux travailleurs de manifester, le métro d'Athènes a fonctionné de 8 heures à 22 heures), les ports, les travailleurs des télécommunications et de la société d'électricité, les employés de banque, le personnel de l'enseignement et la fonction publique en général.

Le samedi 13 décembre après-midi et toute la nuit suivante, une foule de jeunes s'est rassemblée devant le Parlement pour une veillée en souvenir de leur camarade, tandis que la semaine suivante d'autres manifestations ont eu lieu à l'appel des syndicats.

Ainsi, le 16 décembre, mille travailleurs employés à la construction du nouveau stade de Votanikos et des zones adjacentes ont manifesté dans le centre d'Athènes, car il est possible que

ces travaux soient suspendus et, pour 700 de ces travailleurs du bâtiment, c'est la perspective du licenciement qui s'ouvre. Puis le 17 décembre, c'est le PAME qui a appelé les travailleurs à la lutte contre « la politique qui soutient les intérêts et les profits du capital ». Jeudi 18 décembre, une grève de trois heures était prévue dans la fonction publique à l'appel de l'ADEDY sur la question des coupes budgétaires. Enfin le 19, c'étaient le GSEE et l'ADEDY qui appelaient les travailleurs devant le Parlement, où devait commencer le débat sur la loi de finances dont le vote était prévu dimanche 21. À l'exception de celle du jeudi, aucune de ces manifestations n'était associée directement à une grève qui aurait facilité la participation ouvrière à la protestation et pu toucher l'adversaire au point sensible de la production.

Cependant à Athènes, à Salonique et dans d'autres villes les protestations ont continué de la part d'importants groupes de jeunes, contre l'assassinat

barbare du jeune Alexandros. Les universités et de nombreux lycées sont toujours occupés. À Athènes, des manifestations de lycéens ont eu lieu en même temps dans plusieurs quartiers. La population, les retraités, les travailleurs sympathisent en général avec ces initiatives. On a pu voir à la télévision quelques personnes, pas des plus jeunes, arracher un jeune homme des mains de la police qui tentait de l'arrêter.

Selon la télévision, la police aurait lancé au total durant ces journées cinq tonnes de grenades lacrymogènes et, ayant pratiquement épuisé ses stocks, aurait dû se réapprovisionner d'urgence auprès d'Israël. Mais après encore des heurts très violents, les incidents diminuent désormais et ne seraient plus le fait que des partisans du mouvement dit « antipouvoir ». En revanche, chaque jour Athènes et Salonique continuent à connaître des manifestations plus ou moins importantes.

Correspondant L0